

**Schéma Local de Développement de  
l'Enseignement Supérieur, de la  
Recherche et de l'Innovation**

**Mars 2018**

# Sommaire

1	Une démarche volontariste de co-construction, dans un espace régional recomposé et un environnement national en évolution .....	4
1.1	Une nouvelle position dans l'espace régional .....	4
1.2	Une concertation ouverte à tous les acteurs .....	6
1.3	Synthèse du diagnostic .....	7
	Un appareil de formation riche mais néanmoins à développer .....	7
	Une recherche d'excellence dans plusieurs domaines mais avec une faible résonnance sur l'économie locale .....	9
	L'absence d'écosystèmes Recherche/Formation/Innovation aboutis qui profiteraient pleinement à la croissance économique de Grand Poitiers .....	11
	La meilleure attractivité étudiante de Nouvelle-Aquitaine qui n'empêche pas une fuite des diplômés notamment ceux d'origine extérieure à l'académie .....	12
2	Une stratégie ESRI harmonisée avec la stratégie économique .....	14
2.1	L'architecture du SLESRI .....	14
2.2	Ambition 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation .....	18
	Axe 1 : Favoriser un dispositif agile du soutien à l'innovation .....	18
	Axe 2 Soutenir la création d'entreprises innovantes et l'entrepreneuriat étudiant .....	19
	Axe 3 : Accélérer la transition numérique sur le territoire .....	20
	Axe 4 : Conforter tous les potentiels de recherche, d'innovation et de culture scientifique au service de la population .....	22
	Axe 5 : Renforcer les écosystèmes d'innovation .....	22
2.3	Ambition 2 : Créer une identité et un positionnement forts .....	25
	Axe 6 Renforcer le pôle régional majeur en « construction aéronautique et transports » .....	25
	Axe 7 Structurer un écosystème leader en bioéconomie .....	27
	Axe 8 Conforter le dynamisme des activités de recherche/innovation en santé .....	28
	Axe 9 Devenir un territoire incontournable sur les EdTech .....	30
	Axe 10 Mobiliser les acteurs des domaines Art, Culture, et Patrimoine, avec le Projet « Quartier du Palais » .....	32
2.4	Ambition 3 : Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité .....	35
	Axe 11 : Optimiser les dispositifs d'orientation et de réussite, et renforcer l'accueil des étudiants en particulier des internationaux .....	35
	Axe 12 : Soutenir une offre alternative sur des services fondamentaux .....	37
	Axe 13 : Favoriser l'engagement des étudiants .....	38
	Axe 14 : Faciliter le recrutement des entreprises et l'insertion des jeunes sur le territoire .....	39

2.5 Deux axes transversaux au service du rayonnement national et international .....	41
Axe 15 Mettre en synergie les acteurs de l'ESR et les autres acteurs qui participent au rayonnement de Grand Poitiers, faciliter les échanges internationaux, et identifier des ambassadeurs d'attractivité .....	41
Axe 16 : Assurer une communication globale .....	42
3    Une gouvernance collaborative.....	44
4    Des actions à enclencher à court et moyen terme.....	46
5    Sigles et acronymes .....	48

# 1 Une démarche volontariste de co-construction, dans un espace régional recomposé et un environnement national en évolution

## 1.1 Une nouvelle position dans l'espace régional

Avec 27 600 étudiants en 2016 et plus de 1 000 chercheurs, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers constitue **le deuxième pôle d'enseignement supérieur et de recherche de Nouvelle-Aquitaine, et le premier pour son ratio étudiants/population.**

L'environnement du pôle ESR pictavien est en évolution. D'une part, la recomposition des régions liée à la loi NOTRe, a engendré la fusion des trois régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin en une grande région, la Nouvelle-Aquitaine où Bordeaux centralise les fonctions administratives régionales. Outre des conséquences sur le positionnement régional des acteurs ou encore sur les modalités d'accompagnement régional, un certain nombre de collaborations établies dans l'ancien périmètre régional ou inter-régional comme celui de la Comue Léonard de Vinci<sup>1</sup> sont en devenir. D'autre part, depuis plusieurs années, les Programmes nationaux d'Investissements d'Avenir (PIA) dessinent des « pôles spécifiques » autour des IDEX, ISITE, Ecoles universitaires de recherche (EUR), etc. En parallèle, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) engage une transformation en profondeur du système de formation, notamment du premier cycle du supérieur, à travers le Plan Etudiant, qui mobilise les établissements.

Fort d'une trentaine de laboratoires de recherche et d'autant d'établissements de formation publics et privés, le pôle ESR de Grand Poitiers conjugue diversité et domaines d'excellence.

C'est dans ce contexte à la fois riche d'atouts géographiques et historiques (l'université de Poitiers est l'une des plus anciennes) et d'un repositionnement nécessaire au sein de la nouvelle région, que la Communauté urbaine de Grand Poitiers a souhaité élaborer son Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SLESRI) avec l'ensemble des partenaires de l'ESRI.

Elle est confortée dans cette démarche par la région Nouvelle-Aquitaine qui finalise après une concertation avec l'ensemble des territoires sites d'ESR et l'ensemble des acteurs de l'ESRI régional, le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Depuis la loi 2013 sur l'ESR, dite loi Fioraso, outre les régions, les collectivités sites d'ESR, sont encouragées à se doter de schémas d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation en concertation avec les acteurs de l'ESR. L'article L241-2 du code de l'éducation modifié par la LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 26, qui traite du rôle des régions en matière d'ESRI et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, précise « *Les orientations des schémas d'enseignement supérieur et de recherche et des schémas de développement universitaire définis par les communes, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, les pôles*

---

<sup>1</sup> Statuts de la Comue Léonard de Vinci modifiés par décret n° 2017-1307, le 27 août 2017 ; la Comue est resserrée autour des universités de Poitiers et Limoges, et de l'ENSMA, alors qu'elle impliquait aussi les universités d'Orléans, Tours, La Rochelle et l'INSA Centre- Val de Loire.

*métropolitains et les départements prennent en compte les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. »*

Il convient de rappeler que cet exercice de schéma local d'ESRI ne consiste pas à évaluer l'appareil de formation ni les activités de recherche (rôle de l'HCERES auprès de tous les établissements d'ESR), ni à apprécier la qualité des projets présentés dans des appels à projets (rôle des jurys notamment internationaux s'agissant des programmes d'investissement d'avenir PIA), mais à identifier sur la base d'un diagnostic partagé des orientations sur lesquelles Grand Poitiers et l'ensemble des acteurs se positionneront collectivement sur les 10 prochaines années.

Ce SLESRI vise 3 objectifs stratégiques principaux :

- **OS1.** Accompagner et accélérer le développement de la recherche et de l'innovation au service du territoire,
- **OS2.** Favoriser l'accès de toutes les femmes et tous les hommes à la connaissance et à la formation, pour se préparer et s'adapter aux emplois de demain,
- **OS3.** Renforcer les Campus et l'attractivité de Poitiers pour accueillir et mettre en relations étudiants, chercheurs et entreprises dans un cercle vertueux.

**OS1.** Accompagner et accélérer le développement de la recherche et de l'innovation au service du territoire

Grand Poitiers possède une recherche de premier plan dans un certain nombre de domaines, qui ne profite pas pleinement à l'économie locale. Une plus forte mise en synergie entre recherche et industrie grâce à une meilleure coordination des acteurs de l'innovation au sein de la Technopole, doublée du soutien à 5 écosystèmes de croissance thématiques (construction aéronautique et transports ; bioéconomie ; santé ; Ed Tech ; culture, art et patrimoine) généreront des projets structurants, ambitieux et innovants, qui enrichiront l'économie et seront vecteurs d'emploi.

**OS2.** Favoriser l'accès de toutes les femmes et tous les hommes à la connaissance et à la formation, pour se préparer et s'adapter aux emplois de demain

Grand Poitiers doit pleinement capitaliser sur la présence de ses acteurs de formation et de ses centres de recherche pour diffuser la connaissance et éléver le niveau de connaissance de tous les citoyens.

**OS3.** Renforcer les Campus et l'attractivité de Poitiers pour accueillir et mettre en relations étudiants, chercheurs et entreprises dans un cercle vertueux

Pour capter et retenir les meilleurs talents, créer de la fertilisation croisée, intensifier la créativité, de nouveaux modes de collaboration sont à déployer au sein d'espaces partagés, avec la mise en synergie des différents réseaux, par l'identification d'ambassadeurs... Grand Poitiers doit aussi continuer d'aménager des conditions d'études pour tous ses étudiants, propices à leur qualité de vie et à leur réussite, et à son rayonnement en France comme à l'international.

Le SLESRI doit ainsi permettre de positionner Grand Poitiers aux meilleures places dans le paysage régional, national et international, et lui assurer une grande visibilité.

Il fixe de manière concertée avec les acteurs de l'ESRI, les orientations stratégiques qui seront soutenues par une politique volontariste de la collectivité en lien étroit avec la politique régionale et les politiques nationales. A cet égard, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Rectorat de l'académie sont pleinement associés à la démarche.

## 1.2 Une concertation ouverte à tous les acteurs

Le SLESRI de Grand Poitiers incarne une nouvelle manière de construire ensemble l'avenir du territoire, à l'instar de la stratégie de développement économique avec laquelle il est harmonisé, sur la base d'un diagnostic partagé et d'une concertation avec les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante.

Elle s'est déroulée en quatre phases de septembre à décembre 2017 :

- Phase 1 : Diagnostic et analyse différentielle
- Phase 2 : Identification des pistes d'orientation du SLESRI
- Phase 3 : Elaboration de l'architecture du SLESRI
- Phase 4 : Rédaction du SLESRI

La phase 1 s'est appuyée sur une double analyse :

- qualitative : une quarantaine d'entretiens bilatéraux avec des acteurs de l'ESR, la Région, a été conduit ;
- quantitative : un ensemble de documents stratégiques, de données chiffrées, a été collecté et analysé, selon une approche comparative et différentielle.

Cette phase a mis en lumière un certain nombre de caractéristiques que nous décrirons ci-après, qui ont été pour l'essentiel présentées lors de la réunion de lancement du SLESRI en octobre 2017. 2 ateliers ont suivi cette réunion, qui ont permis d'ajuster le diagnostic et d'éclairer des pistes de réflexion.

La phase 2 qui constitue le cœur de la concertation, a réuni au cours de 4 ateliers thématiques mi-octobre 2017, non seulement des acteurs de l'ESRI mais aussi des décideurs économiques, pour leur regard porté sur l'appareil de formation, le transfert de technologie et les processus d'innovation, et leur vision prospective. Des étudiants ont été également associés sur le volet services et initiatives étudiantes.

Sur la base des points saillants du diagnostic, et de premières pistes d'orientation, les participants ont été invités à s'exprimer librement. Des propositions concrètes ont ainsi été formulées et débattues.

En parallèle, une vingtaine de contributions a été collectée sur le site internet créé pour le SLESRI.

Une première architecture du SLESRI fondée sur des ambitions déclinées en axes stratégiques, a été soumise à Grand Poitiers ; elle a été validée par l'université de Poitiers, le CHU de Poitiers, et le

Rectorat de l'académie. Elle a servi de base à la note d'orientation stratégique livrée à la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du SRESRI élaboré concomitamment au SLESRI de Grand Poitiers.

La dernière phase de rédaction du SLESRI permet d'aboutir au présent document qui permettra de mettre en œuvre des actions opérationnelles à court et moyen terme et d'approfondir des projets émergents.

### 1.3 Synthèse du diagnostic

Le diagnostic de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation sur le périmètre de la communauté urbaine de Grand Poitiers fait apparaître des caractéristiques qui contiennent pour trois d'entre elles, une contradiction (car elles comprennent à la fois des atouts et des faiblesses), sur les quatre volets : enseignement supérieur, recherche, transfert de technologie/innovation, vie étudiante :

- Un appareil de formation riche mais néanmoins à développer,
- Une recherche d'excellence dans plusieurs domaines mais avec une faible résonnance sur l'économie locale,
- L'absence d'écosystèmes Recherche/Formation/Innovation aboutis qui profiteraient pleinement à la croissance économique de Grand Poitiers,
- La meilleure attractivité étudiante de Nouvelle-Aquitaine qui n'empêche pas une fuite des diplômés notamment ceux d'origine extérieure à l'académie.

#### Un appareil de formation riche mais néanmoins à développer

Les acteurs de formation certes variés<sup>2</sup> sont relativement limités en nombre, pour une ancienne capitale régionale.

L'université de Poitiers occupe la première place avec 82% des effectifs, et assure pleinement sa pluridisciplinarité, avec un équilibre entre les filières incluant la santé, et 8 écoles doctorales. Elle est à la fois historique et innovante : elle a notamment obtenu 2 IDEFI (initiative d'excellence en formations innovantes) dans le cadre des PIA (programmes d'investissement d'avenir), et ouverte à l'international (16% d'étudiants internationaux). Son maillage territorial (2 campus à Niort et Angoulême ; 3 sites à Châtellerault, Segonzac-Cognac, et Royan) structure des pôles de spécialisation dynamiques hors Poitiers.

Deux écoles d'ingénieurs : ISAE-ENSMA et ENSIP (université de Poitiers) sont implantées dans les domaines de l'aéronautique et transports pour la première, le bâtiment et les énergies pour la seconde. L'EI CNAM propose également des formations par apprentissage en mécatronique et en aéronautique, en partenariat avec l'université de Poitiers et l'ISAE-ENSMA.

L'école de management, récemment reprise par l'ESCEM, amorce juste une nouvelle croissance. D'autres établissements privés proposent des formations supérieures en commerce/management : AFC, ISFAC, ainsi que la CCI, etc.

---

<sup>2</sup> Le rapport complet du diagnostic répertorie l'ensemble des acteurs de l'ESR.

Des acteurs réputés du monde éducatif sont implantés à Poitiers (CNED, Réseau Canopé, ESENESR, Sciences Po, ...), sans que leur notoriété soit vraiment rattachée à Poitiers.

Dans le domaine des arts, Grand Poitiers compte deux écoles supérieures : l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image (EESI), localisée à Poitiers et Angoulême, qui impulse une dynamique en lien avec le numérique à renforcer sur Poitiers, et le CESMD (Centre d'Enseignement Supérieur Musique et Danse).

On compte également l'IRTS dans le domaine social et l'IFSI en paramédical, le CREPS dans le domaine sportif, ainsi qu'un nombre significatif de lycées, d'écoles consulaires...

Il existe un potentiel reconnu dans le domaine des technologies numériques appliquées à la formation (e. éducation) mais dont le processus de transformation économique reste à inventer. Dans le domaine informatique/numérique, les besoins des entreprises liés à la transition numérique sont importants, et l'offre limitée. Globalement, le nombre de formations de niveau bac+2 est assez limité, et l'effectif étudiant sur ce niveau moins important qu'à Bordeaux : 5% contre 7% à Bordeaux dans les BTS et 3% contre 4% les DUT.

Par ailleurs, le département de la Vienne a la plus faible proportion d'apprentis du supérieur en Nouvelle-Aquitaine, avec les départements de la Gironde et de la Corrèze. Cette faiblesse de l'apprentissage pourrait être une des causes de la faible insertion professionnelle des diplômés. L'attractivité des métropoles en est une autre. De plus, si des masters attirent des étudiants extérieurs, certains masters voient leur 2<sup>ème</sup> année se vider sans attirer de nouveaux entrants.

**L'attractivité du site est néanmoins forte tant au niveau national qu'international** : sur 27 600 étudiants en 2016, 14,5% (plus de 4 000) sont des étudiants internationaux contre 8,9% à Bordeaux.

Cinq enjeux principaux ressortent de ce diagnostic sur l'enseignement supérieur :

- ✓ Rééquilibrer l'offre bac+2/3
- ✓ Assurer une continuité des parcours bac-3/bac+3
- ✓ Adapter l'offre de formation initiale et tout au long de la vie aux besoins du monde économique
- ✓ Maintenir le niveau d'attractivité internationale

## Une recherche d'excellence dans plusieurs domaines mais avec une faible résonnance sur l'économie locale

L'université de Poitiers (UP) conduit ses recherches au sein de 33 unités de recherche dont<sup>3</sup> :

- 17 UMR en co-tutelle : 11 UMR CNRS (1 CNRS et Isae-Ensma, 1 CNRS et université de Tours, 1 CNRS et université de Limoges, 5 CNRS et 3 UMR Inserm), 1 UPR (CNRS et Isae-Ensma),
- 1 ERL CNRS,
- 20 EA dont 4 en cotutelle avec les universités de Tours (1), la Rochelle (1) et Limoges (2).

Elle emploie plus de 2 500 personnes dont environ 1000 chercheurs titulaires ou assimilés (au sens de l'HCERES), sur Poitiers.

Ce potentiel de recherche, y compris les doctorants (environ 900 en 2016), est réparti de manière équilibrée entre les trois grands domaines de recherche : Sciences humaines et sociales (SHS), Sciences et Techniques (ST) et Sciences du Vivant et de l'Environnement (SVE), et plus spécifiquement dans des thématiques structurantes que l'université de Poitiers présente comme suit : santé, sciences pour l'ingénieur, chimie et biologie environnementales, numérique et sciences de l'information, SHS.

Deux UMR et une UPR en Sciences et Techniques représentent 31% des enseignants chercheurs et des chercheurs, titulaires et assimilés au 31 12 2016 :

- IC2MP (Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers) : 92 chercheurs
- Pprime (Recherche et Ingénierie en Matériaux), UPR université de Poitiers, CNRS, ISAE-ENSMA : 194 chercheurs
- Institut Xlim : environ 20% à 25% des 179 chercheurs titulaires et assimilés du laboratoire localisé sur 5 sites, soit une quarantaine à Poitiers sur les thématiques de l'image et des systèmes de communication sans fil.

Paradoxalement, cette force de recherche en sciences et techniques, reconnue internationalement, irrigue assez peu les entreprises locales mais est fortement impliquée auprès de grandes entreprises dans le cadre de projets collaboratifs notamment. Toutefois, les liens avec les PMI / ETI du territoire sont encouragés et soutenus dans le cadre de la politique innovation de l'université de Poitiers : développement de plateformes technologiques et de plateaux techniques, soutien à la recherche partenariale et aux laboratoires communs, etc.

Dans le domaine de la biologie/santé, 3 unités labellisées INSERM (LNEC, IRTOMIT, PHAR) et les 2 équipes CNRS (LSTIM, DACTIM) génèrent une recherche d'excellence en neurosciences, imagerie, ischémie reperfusion en appui à une des forces du CHU de Poitiers, la transplantation d'organes. Deux équipes sont également soutenues par l'université de Poitiers et le CHU : PREBIOS, plate-forme de recherche expérimentale en biologie-santé et MOPICT, plate-forme de chirurgie expérimentale (une convention est en cours de signature entre l'Inra, le CHU et l'Inserm)<sup>4</sup>.

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS) de Poitiers, qui est une USR CNRS (Unité de Service et de Recherche), fédère une quinzaine d'unités de recherche en Sciences économiques,

<sup>3</sup> Source : HCERES, Rapport d'évaluation, décembre 2017

<sup>4</sup> Source : HCERES, Rapport d'évaluation, décembre 2017

humaines et sociales de l'université. Parmi celles-ci, nous pouvons citer le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale (CESCM) ou encore le FoReLL (Formes et Représentaions en Linguistique et Littérature). Le CESM fondé en 1953, devenu une UMR CNRS, a contribué à faire reconnaître l'université de Poitiers pour sa recherche sur le Moyen-Age et l'art roman, adossée à un patrimoine local remarquable. Le FoReLL est un des plus gros laboratoires de Poitiers avec 82 chercheurs titulaires et 45 doctorants. La MSHS porte un des rares CPER en Sciences humaines : INSECT et co-pilote un autre programme du CPER : Innovations Numériques au Service des Citoyens.

Les unités de recherche disposent d'une vingtaine de plateformes technologiques y compris en SHS, ouvertes aux collaborations avec le monde économique, qui gagneraient à être davantage connues des entreprises locales.

La recherche est structurée dans certains domaines au sein de fédérations de recherche reconnues et autour de 6 programmes transversaux du CPER (2015-2020) construits avec l'université de La Rochelle et l'ISAE-ENSMA.

Ce travail en réseau est une force de la recherche poitevine en même temps qu'un point de vulnérabilité compte tenu des évolutions et recompositions en cours de ces réseaux. Par exemple, en santé, le CHU est obligé de quitter le Groupement de coopération sanitaire « *Hôpitaux universitaires du Grand Ouest* », qui couvrait des domaines plus larges (soins et enseignement notamment) que le réseau de recherche du Sud-Ouest. Certaines fédérations impliquant des équipes d'autres universités comme Tours sont susceptibles de voir leur périmètre modifié, remettant en question la pertinence de coopérations scientifiques construites dans la durée. La reconfiguration de la Comue Léonard de Vinci qui regroupait entre autres les universités d'Orléans, Tours, Poitiers, Limoges, entraîne une évolution des projets copilotés au sein de cette Comue.

L'excellence de la recherche a permis à l'université de Poitiers de rentrer dans le classement de Shanghai, qui fait référence au niveau international.

L'université de Poitiers est fortement impliquée dans des programmes de recherche européens et collaboratifs. Au niveau des PIA<sup>5</sup> (programmes d'investissement d'avenir) qui permettent de capter des financements nationaux, et jouent ainsi un rôle d'accélérateur de l'ESR, l'université de Poitiers a obtenu un LABEX et 2 EQUIPEX ; le projet d'IDEX présenté par l'ancienne Comue Léonard de Vinci n'a pas été retenu, ni celui d'EUR (école universitaire de recherche) déposé plus récemment par l'université de Poitiers. Des projets de chaires et de laboratoires communs sont en cours d'installation ou de développement, portées par l'université de Poitiers et l'ISAE-ENSMA.

Enfin, au niveau de l'académie de Poitiers, la participation au 7<sup>ème</sup> PCRD était très en-deçà de l'académie de Bordeaux en 2013 (30 participations contre 203, et seulement 1,3% des publications scientifiques nationales).

Quatre enjeux ont été identifiés sur la recherche :

- ✓ Consolider le potentiel de recherche et d'innovation
- ✓ Favoriser les synergies entre acteurs afin de porter des projets ambitieux, structurants, éligibles aux appels à projets régionaux, nationaux et européens

---

<sup>5</sup> Autres PIA en Nouvelle-Aquitaine - à Bordeaux 1 IDEX 5 EQUIPEX - 3 EUR ; à Pau 1 ISITE 1 EQUIPEX

- ✓ Améliorer la visibilité, le transfert et la valorisation
- ✓ Accroître le rayonnement international

## L'absence d'écosystèmes Recherche/Formation/Innovation aboutis qui profiteraient pleinement à la croissance économique de Grand Poitiers

En matière de transfert de technologie, et d'innovation, les données de comparaison se situent au niveau des régions et non au niveau des agglomérations. Ainsi, les derniers indicateurs relatifs à l'ex région Poitou Charentes sont les suivants :

- 2<sup>nde</sup> dans le périmètre Nouvelle Aquitaine, pour la demande de brevets européens de la France en 2012, avec 1% des demandes contre 2,5% en Aquitaine et 0,5% en Limousin, tous domaines confondus ;
- 1,9% des créations d'entreprises innovantes, entre 2008 et 2013 au niveau national.

Cette faible intensité peut s'expliquer en partie par l'absence d'un process clair et visible de l'innovation sur le territoire poitevin que la recomposition des structures au sein de la nouvelle région a accentué. Les interlocuteurs sont multiples (CCI, CEI, SAFIRE<sup>6</sup>, SPVR<sup>7</sup>, Incubateur, SATT, PEPITE, Service économique de Grand Poitiers, département de la Vienne, etc) mais mal identifiés, et leurs missions peuvent se recouper voire se chevaucher.

Il manque d'interfaces entre les équipes de recherche et les entreprises, en particulier les TPE et PME PMI, permettant de transférer et valoriser les résultats de la recherche dans l'économie, de relever les défis des entreprises ou encore de réveiller des projets d'entreprises.

Hormis le CRITT Informatique, et depuis peu une antenne du CRT CISTEME (Centre d'Ingénierie des Systèmes en Télécommunications en ElectroMagnétisme et Electronique), les autres CRT sont situés sur d'autres territoires.

Il manque également de pôles de compétitivité qui favorisent de telles interactions. Quant aux clusters dont le siège social est à Poitiers, leur activité économique est éclatée sur l'ensemble de l'ex région Poitou-Charentes.

Enfin, l'absence d'écosystèmes de croissance aboutis, fondés sur une articulation entre la Recherche, la Formation et le monde économique au service de l'Innovation (R/F/I), que les pôles de compétitivité structurent, constitue également un handicap.

C'est dans ce contexte que la Technopole mise en place, doit développer les différents champs de sa mission. Elle va structurer la chaîne de l'innovation, animer le réseau d'acteurs avec comme objectifs principaux de faire éclore des projets d'innovation et d'augmenter la création de start up innovantes. Elle soutient également l'émergence ou la consolidation d'écosystèmes de croissance.

L'entrepreneuriat est également soutenu, que ce soit étudiant (SAFIRE, dispositif PEPITE) ou issu de travaux de recherche (brevets, création de start-up), grâce au travail collaboratif entre le SPVR, la SATT et l'incubateur. Il est soutenu par le dispositif d'aide aux créateurs d'entreprise adoptée par l'université de Poitiers.

<sup>6</sup> SAFIRE : Service d'Accompagnement à la Formation, l'Insertion, la Réussite et l'Engagement de l'université de Poitiers

<sup>7</sup> SPVR : Service Partenariat et Valorisation Recherche mutualisé entre l'université de Poitiers, le CNRS et l'ISAE-ENSMA

L'Espace Mendès France avec l'université de Poitiers et d'autres opérateurs sont autant de relais de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) auprès de l'ensemble de la population et du monde économique et doivent être confortés dans cette mission.

Cinq enjeux sont identifiés :

- ✓ Mettre en place, structurer et rendre lisible la chaîne de l'innovation
- ✓ Augmenter le transfert de technologie en direction des PME
- ✓ Soutenir des écosystèmes d'innovation sur les axes/pôles porteurs et différenciants (cf. enjeux Recherche)
- ✓ Accélérer le processus de création de start up notamment des chercheurs porteurs de projets
- ✓ Augmenter l'entrepreneuriat étudiant

La meilleure attractivité étudiante de Nouvelle-Aquitaine qui n'empêche pas une fuite des diplômés notamment ceux d'origine extérieure à l'académie

**Classée première ville étudiante pour sa qualité de vie**, par le magazine l'Etudiant en 2017, Poitiers offre une palette de services et d'activités aux étudiants dont certains se démarquent des autres villes, tel le fameux mois d'accueil de l'étudiant en septembre-octobre.

Toutefois, la poursuite d'études sur le territoire à l'instar de celle sur l'académie plus largement, reste encore en-deçà de la moyenne nationale : les dispositifs sur lesquels le Rectorat mobilise bien les établissements, ne touchent pas suffisamment les lycéens et leurs familles les plus éloignés socialement et culturellement de l'enseignement supérieur.

Grande ville universitaire, la présence des acteurs de la vie étudiante est telle que les services fondamentaux y sont bien déployés. Certains comme la restauration ou le transport, peuvent cependant être améliorés selon les campus. Sur le volet santé, la coordination entre acteurs doit permettre d'optimiser les dispositifs et les solutions récemment mises en œuvre. L'expertise de l'université de Poitiers dans l'accueil d'étudiants en situation de handicap est à souligner.

L'accueil des étudiants internationaux qui nécessite une importante coordination des acteurs, peut être amélioré afin que la délivrance des titres de séjours soit plus rapide, et que l'accueil se prolonge tout au long de l'année. Grand Poitiers doit pouvoir capitaliser sur ces étudiants comme sur les réseaux des partenaires, pour faire rayonner son ESR et son économie, dans les pays présentant une forte valeur ajoutée pour le territoire.

La vie culturelle et artistique intense doit pouvoir profiter à un plus grand nombre d'étudiants sur l'ensemble du site de Poitiers. Des projets inter-établissements, interdisciplinaires doivent pouvoir enrichir ces activités, tout comme une plus forte valorisation de l'engagement étudiant.

Enfin, afin que les diplômés puissent se projeter dans l'avenir à Poitiers, les campus doivent être des lieux ouverts aux échanges et interactions avec le monde économique ; d'autres espaces collaboratifs sont à soutenir, les relations avec les entreprises sont à développer tout comme la formation en apprentissage et tout au long de la vie, rapprochant entreprises et appareil de formation.

Sur ce volet, six enjeux sont relevés :

- ✓ Soutenir la dynamique étudiante sur les campus
- ✓ Consolider le socle de services aux étudiants
- ✓ Intensifier les coopérations et les synergies inter-établissements
- ✓ Conforter l'accueil des étudiants étrangers et créer un réseau d'ambassadeurs
- ✓ Accroître l'engagement étudiant dans la cité et reconnaître cet engagement dans son cursus
- ✓ Rapprocher étudiants, établissements et entreprises

## 2 Une stratégie ESRI harmonisée avec la stratégie économique

### 2.1 L'architecture du SLESRI

Le SLESRI vise à mobiliser l'ensemble des acteurs autour de 3 ambitions clés :

1. Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation
2. Créer une identité et un positionnement forts
3. Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité

La première ambition répond à 2 enjeux majeurs cités précédemment, identifiés par Grand Poitiers sur le territoire dans le cadre de la réflexion sur le SLESRI : l'accès à la connaissance de tous les citoyens et le développement de la recherche et de l'innovation au service du territoire.

Sur le premier enjeu, plusieurs réponses sont souhaitables : le renforcement de l'appareil de formation tout au long de la vie et son accès au plus grand nombre, la diffusion de la connaissance à travers des expérimentations prenant diverses formes et permettant la mixité des publics, mais aussi les moyens nécessaires à la transformation numérique en cours dans la société.

Sur le second enjeu, la principale réponse est l'accompagnement et l'animation à l'innovation. L'innovation ne se décrète pas. En revanche, les talents, les idées, la créativité s'ils sont accompagnés, fertilisés, stimulés, peuvent s'épanouir et produire l'innovation, carburant du dynamisme d'un territoire. Grand Poitiers doit passer d'une offre en silo, à un modèle partenarial plus agile, fédérant et mobilisant l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, du transfert de technologie et de l'entrepreneuriat, avec les entreprises et les étudiants, au service du territoire.

Enjeux	Ambition
1. Favoriser l'accès de toutes les femmes et tous les hommes à la connaissance et à la formation, pour se préparer et s'adapter aux emplois de demain.	1. Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation.
2. Accompagner et accélérer le développement de la recherche et de l'innovation au service du territoire.	

La seconde ambition a comme principal objet de renforcer et mettre en lumière 5 domaines de formation et de recherche dans une forme d'écosystèmes vertueux entre Recherche/Formation/Innovation, dans lesquels le territoire possède de réels atouts : construction aéronautique et transports ; chimie verte et valorisation de la biomasse ; biologie santé ; technologies éducatives ; art, culture et patrimoine. L'ambition permettra d'une part la montée en puissance des acteurs et de leur renommée dans les milieux scientifiques, d'autre part une plus forte interaction avec les entreprises locales, et par voie de conséquence, de leurs projets de développement. Le potentiel reconnu par des experts extérieurs dans chacun des domaines concernés doit pouvoir être décuplé et impacter les filières économiques locales correspondantes et l'économie pictavienne plus largement. En effet, bien que les domaines d'ESR soient resserrés dans

cette ambition, ceux-ci peuvent trouver des applications variées dans un ensemble de secteurs économiques.

Cette deuxième ambition est déterminante quant au positionnement du site de Grand Poitiers au sein de la Région Nouvelle-Aquitaine. Mettre en synergie les acteurs autour de dominantes d'ESR sur lesquelles Grand Poitiers peut se distinguer et prendre le leadership ou une position majeure au moins régionalement, et de manière plus ambitieuse nationalement, et internationalement dans certains domaines, est décisif pour l'avenir du site, notamment pour obtenir des soutiens conséquents à ces écosystèmes et aux projets structurants qu'ils nécessitent.

Enjeu	Ambition
2. Accompagner et accélérer le développement de la recherche et de l'innovation au service du territoire.	2. Créer une identité et un positionnement forts.

La troisième ambition est principalement centrée sur le public étudiant dont le poids est considérable : 11% de la population de l'aire urbaine (27 600 étudiants en 2016-2017 parmi lesquels 4 000 internationaux). Grand Poitiers doit pouvoir capitaliser sur ce public, usager de l'enseignement supérieur, consommateur de services, acteur dans la cité et dans l'économie, porteur de projets de différentes natures, graine de talent, et ambassadeur potentiel. Dans son projet de stratégie économique, Grand Poitiers consacre l'orientation 3 à « Attirer, retenir et faire revenir les talents », en s'intéressant plus spécifiquement au public étudiant.

Cette ambition répond au troisième enjeu visé par Grand Poitiers, à la fois par les services qu'elle vise à mettre en place pour améliorer, consolider l'offre existante et garantir une égalité de services à l'ensemble des étudiants quels que soient leur établissement de formation, le campus où ils étudient, le quartier dans lequel ils se logent... que par les dispositifs qui sont identifiés pour encourager les étudiants à être des acteurs et des ambassadeurs du site.

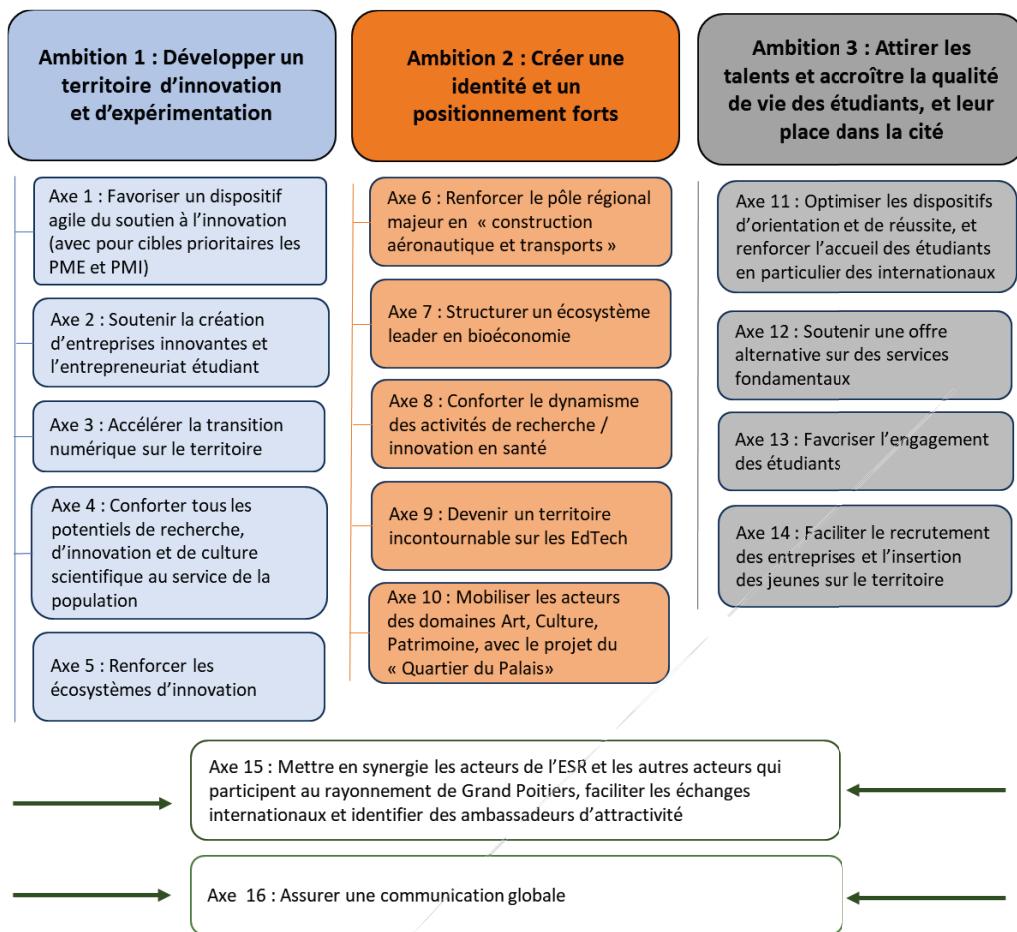
Elle est aussi plus largement au service des citoyens et répond en ce sens au premier enjeu du SLESRI.

Enjeu	Ambition
3. Renforcer les Campus et l'attractivité de Poitiers pour accueillir étudiants, chercheurs et entreprises.	
1. Favoriser l'accès de toutes les femmes et tous les hommes à la connaissance et à la formation, pour se préparer et s'adapter aux emplois de demain.	3. Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité.

Ces 3 ambitions, en particulier les 2 premières, sont fortement interconnectées. Elles se déclinent en 16 axes stratégiques dont les 2 derniers qui sont transversaux et communs aux 3 ambitions, sont indispensables pour faire connaître, valoriser, promouvoir et accroître le rayonnement du potentiel de Grand Poitiers.

L'ensemble des axes recourent un ensemble de projets d'actions et dispositifs potentiels dont certains sont communs à plusieurs axes.

Le schéma ci-après représente l'architecture du SLESRI.





## 2.2 Ambition 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation

Fort de son potentiel d'enseignement supérieur et de recherche, et de structures publiques de premier plan, riche d'un tissu de PME performantes, Grand Poitiers doit profiter pleinement de cette richesse pour stimuler une dynamique d'innovation et accélérer la transformation des projets.

C'est l'objectif de la **première ambition « Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation »**, pour laquelle Grand Poitiers, avec la Technopole et ses partenaires, seront des acteurs majeurs.

Cette ambition est **au service de toutes les parties prenantes du territoire, des citoyens aux entreprises et aux services publics.**

Elle est déclinée en 5 axes :

« On ne peut rien apprendre aux gens.  
On peut seulement les aider à découvrir  
qu'ils possèdent déjà en eux tout ce qui  
est à apprendre." Galilée

Axe 1	Favoriser un dispositif agile du soutien à l'innovation (avec pour cibles prioritaires les PME et PMI)
Axe 2	Soutenir la création d'entreprises innovantes et l'entrepreneuriat étudiant
Axe 3	Accélérer la transition numérique sur le territoire
Axe 4	Conforter tous les potentiels de recherche, d'innovation et de culture scientifique au service de la population
Axe 5	Renforcer les écosystèmes d'innovation

### Axe 1 : Favoriser un dispositif agile du soutien à l'innovation

Le diagnostic pointe la difficulté des petites et moyennes entreprises à accéder aux dispositifs d'aide à l'innovation d'une part, aux laboratoires de recherche d'autre part, notamment depuis l'arrêt du dispositif Prim'innov<sup>8</sup>. Bien que les plateformes technologiques soient ouvertes aux coopérations avec les entreprises, la première étape d'information des entreprises, et les suivantes de détection de projets et de mise en relation entre chercheurs et entreprises, sont difficiles à enclencher faute de ressources humaines. Les outils et les compétences existent, ce sont les liens qui manquent et la ou les bonnes portes d'entrée.

Le rôle de la Technopole est déterminant sur ce premier axe : elle stimulera créativité, inventivité et connaissance réciproques entre acteurs sur la base de rendez-vous réguliers et innovants. Elle facilitera l'expression des besoins, la mise en relations des entreprises avec les laboratoires, la transformation des idées, la maturation des projets et leur éclosion, leur financement, l'insertion des jeunes diplômés.

Son efficacité repose sur l'organisation à mettre en place entre les services des acteurs

<sup>8</sup> Prim'innov : dispositif soutenu par l'ex Région Poitou-Charentes, dont le succès reposait sur son animation par un binôme de conseillers ayant une excellente connaissance des acteurs. Il permettait l'intervention dans l'entreprise, d'un étudiant de niveau bac+5 dans le cadre d'un stage de 4 à 6 mois, co-encadré par un enseignant-chercheur qui s'appuyait sur l'expertise et les équipements de son laboratoire.

académiques comme ceux de l'université de Poitiers, et les entreprises, en lien avec les acteurs régionaux et nationaux implantés à Poitiers (BPI, ADI, SATT, ...). La Technopole devrait devenir la porte d'entrée à tout projet qu'il émane des entreprises, des laboratoires de recherche, des étudiants et autres publics.

L'organisation autour d'écosystèmes pré-identifiés et prioritaires (cf. Ambition 1, axe 1.5) a vocation à rendre plus performant ce processus d'innovation, dans des domaines d'avenir où il existe déjà une chaîne de valeurs et un fort potentiel.

La Technopole sera également un creuset favorisant les dimensions pluridisciplinaires et la prise en compte des dimensions sociétales.

#### Propositions d'action/dispositif

Organisation de la Technopole

Diagnostic des besoins des entreprises en termes de formation initiale et continue

Soutien Recherche - Innovation (*en lien avec l'Ambition 1, axe 5 et tous les axes de l'Ambition 2*)

### Axe 2 Soutenir la création d'entreprises innovantes et l'entrepreneuriat étudiant

Les derniers indicateurs relatifs à l'innovation dans l'ex-région Poitou-Charentes témoignent d'une dynamique faible : 1% des demandes de brevets européens de la France en 2012 contre 2,5% en Aquitaine ; 1,9% des créations d'entreprises innovantes entre 2008 et 2013 au niveau national.

Il existe plusieurs initiatives telles que le concours start up du cluster SPN dans le numérique, le « Top des entreprises » du département de la Vienne en décembre, le concours départemental « CréoVienne » en juin, ou encore différents prix de partenaires comme le concours i-Lab du MESRI en partenariat avec la BPI. L'université de Poitiers de son côté structure sa politique de brevets, de licences ainsi que de soutien à l'entrepreneuriat.

L'essaimage de la recherche sous forme de spin off reste à la marge, freiné par les lenteurs de procédure administrative et la recherche de financements qui découragent les chercheurs. Les ressources humaines des antennes locales tant de la SATT que de l'incubateur régional sont faibles.

L'entrepreneuriat étudiant est soutenu par le statut national Etudiant Entrepreneur et le dispositif national Pépite décliné localement. Pépite concerne tous les étudiants même s'il est intégré dans le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion et la réussite étudiante (SAFIRE) de l'université de Poitiers. Celle-ci propose une formation intitulée « Passeport Compétences Création » en cours du soir, qui correspond au Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) national. L'ENSIP a mis en place depuis la rentrée 2017 un parcours « Création, reprise d'entreprise » avec des partenaires du monde économique.

Grand Poitiers et la Technopole doivent encourager par des appels à projets, des concours, et surtout une coordination des acteurs et des initiatives efficace et efficiente, la création d'entreprises innovantes qu'elles soient issues de la recherche ou portées par des étudiants et autres publics. Grand Poitiers visera la convergence de l'ensemble des dispositifs sur le territoire.

<b>Propositions d'action/dispositif</b>
Accompagnement à la création d'entreprises innovantes en commençant par une meilleure coordination des différents acteurs et des initiatives
Réflexion sur un événement Innovation : concours/remise de prix, autres
Convergence de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement (institutionnels et universitaires) sur le territoire vers une structure unique, la Technopole

### Axe 3 : Accélérer la transition numérique sur le territoire

Dans le domaine numérique, le territoire a des atouts partagés avec les autres territoires de l'ex-région Poitou-Charentes comme le réseau des entreprises, SPN, et le label French Tech E.education Entertainment, ou situés en cœur de ville comme le tiers lieu numérique Cobalt.

Sur le plan de la recherche, au moins trois laboratoires regroupés dans la fédération de recherche MIRES contribuent aux avancées technologiques : le LIAS, l'UMR LMA et l'UMR XLIM (dont la plus grosse partie des équipes est à Limoges, mais dont le barycentre des activités de recherche liées à l'image est à Poitiers). XLIM pilote le CPER NUméric (innovations NUMERiques au service des Citoyens) auquel participe aussi l'Institut Pprime, avec deux axes : les e.contenus, et le développement de plateformes technologiques (CEMOP, DEXROBOC, SMARTIC, POMAC) « fournissant des moyens de métrologie et de commande, d'acquisition, de traitement et de transmission de données regroupant aussi bien des équipements que des systèmes pouvant être embarqués et déployés sur des terrains d'expérimentation ». En outre, la plateforme PREMICES de la MSHS (Maison des Sciences de l'Homme et de la Société) sur la numérisation de documents, a vocation à être ouverte aux entreprises. Des projets innovants en télémédecine sont par ailleurs conduits au sein du CHU de Poitiers dans le domaine du soin, en ophtalmologie et en neurologie, et des projets sont en cours de maturation au sein de la Maison de la santé publique.

A l'instar d'autres domaines, c'est l'interface laboratoires/entreprises qui freine l'accroissement de l'activité de transfert.

Enfin, il manque des formations attractives et répondant à l'énorme besoin de programmeurs, développeurs, ou autres métiers du numérique, dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Le plan régional « usine du futur » est également une opportunité à saisir tant pour faire émerger des projets de recherche collaborative entre industriels, fournisseurs de technologie, centres techniques et laboratoires de recherche, que pour apporter des solutions aux entreprises mais aussi pour diffuser les diagnostics vers les PME, souvent éloignées de l'usine numérique et connectée. Dans cette démarche, la modernisation de l'outil de production (robotisation, outils de maintenance optimisés et impression 3D) n'a pas de sens sans l'organisation industrielle (flux, qualité, traçabilité, flexibilité, productivité, relations clients fournisseurs et sous-traitants, optimisation des ressources et respect de l'environnement) et le facteur humain (acquisition de nouvelles compétences, polyvalence, sécurité, engagement du personnel et du management...).

Grand Poitiers doit accompagner la transition numérique indispensable pour la compétitivité des entreprises ou encore pour l'insertion professionnelle des citoyens, et offrir à tous un service numérique performant sur son territoire.

Au-delà du déploiement du très haut débit indispensable, il s'agit de travailler dans 4 directions :

- Le renforcement et la diversification de l'offre de formations dans le Numérique afin de couvrir l'étendue des besoins des entreprises, tant pour accompagner la mutation numérique de PME traditionnelles, que pour répondre au besoin d'expertises des start up spécialisées dans le numérique ;
- Le déploiement de projets structurants comme un data center, des plateformes numérique, de prototypage ;
- Des expérimentations en lien avec les usages (mobilités, culture, patrimoine, santé/bien-être/silver economy) ;
- L'accompagnement des entreprises vers l'industrie du futur ;
- La professionnalisation et l'animation de la filière.

Le réseau des Professionnels du Numérique Poitou-Charentes (SPN) est évidemment le partenaire privilégié pour accélérer la diffusion de la culture numérique, et le tiers lieu Cobalt, l'espace dédié aux échanges, animations et accompagnement de projets numériques.

Il s'agit enfin de mesurer les impacts des actions mises en œuvre à travers un observatoire des pratiques numériques.

#### **Propositions d'action/dispositif**

Soutien à des nouvelles formations post bac

Réponse à des appels à projets collectivement autour d'un outil numérique unique au service du territoire

Réflexion sur des formations hybrides et certifications en entreprises, des formations de médiateurs dans tous les lieux de type fab lab, living lab (cf. projet TIGA TNT-GP)

Creathon : hackathon de ressources numériques éducatives francophones à double dimension locale et internationale

Projet « d'observation continue des pratiques numériques des citoyens par le tracking d'échantillons volontaires et étude de pratiques en situation écologique ou expérimentale » (avec les labos Cérègle et Techné)

Soutien à un data center ESR

Etude d'opportunité d'un centre de ressources en lien avec l'observatoire (ci-dessus), qui combine « sciences et technologies numériques » (big data, Internet des objets, ...) sous la forme d'une plateforme technologique, avec « société/usages » (fablab/living lab/prototypage), à travailler avec l'ensemble des acteurs intervenant dans cette filière et l'ISAE-ENSMA, pour un maillage avec le projet de Futurolab (cf. Ambition 2, Axe 1)

Etude d'implantation du CRT CISTEME en lien avec les besoins d'extension du CRITT Informatique et le projet de centre de ressources numériques (ci-dessus)

## Axe 4 : Conforter tous les potentiels de recherche, d'innovation et de culture scientifique au service de la population

La diffusion de la culture scientifique en direction de tous les citoyens mobilise depuis longtemps plusieurs acteurs du territoire avec le soutien de la collectivité, en particulier l'Espace Mendès France et aussi l'école de l'ADN, l'université de Poitiers, l'EESI, l'ISAE-ENSMA, le CHU, etc.

Pour aller plus loin avec l'objectif de gommer les inégalités d'accès à la connaissance, il convient de :

- Encourager de plus fortes collaborations pour une optimisation des moyens ;
- Soutenir des programmes de recherche, aisément transmissibles et valorisables auprès de la population ;
- Développer des programmations d'expositions et de conférences plus accessibles au grand public, en particulier avec l'Espace Mendès France ;
- Le Palais des ducs d'Aquitaine peut, demain, être un des lieux de cette médiation scientifique, du croisement entre recherche et création dans toutes ses dimensions, et du débat d'idées : la fabrique de demain au cœur d'un lieu chargé d'histoire.

### Propositions d'action/dispositif

Programmations d'expositions, de conférences, et développement d'outils innovants de culture scientifique et technique accessibles au plus grand nombre et coordonnées entre les acteurs

Appel à projets « Vulgarisation et valorisation de programmes de recherche et d'innovation »

Réponse à des appels à projets collectivement

## Axe 5 : Renforcer les écosystèmes d'innovation

Ainsi que décrit précédemment, 5 thématiques présentent un potentiel ESRI singulier qui mérite d'être soutenu en renforçant notamment les collaborations entre les acteurs dans chaque thématique. Toutefois, cet axe a vocation à faire éclore de nouveaux écosystèmes d'innovation chaque fois que le triptyque Recherche/Formation/innovation est réuni.

En lien avec l'ambition 2, cet axe doit permettre de constituer des communautés d'innovation autour de 5 thématiques prioritaires, mais aussi dans d'autres domaines le cas échéant, permettant d'accélérer la montée en puissance de ces écosystèmes, leur rayonnement et par là-même leur capacité d'attractivité internationale.

Grand Poitiers avec la technopole et ses partenaires veillera notamment à identifier les besoins d'interfaces indispensables entre la recherche amont et le monde économique, et à les mettre en place. Celles-ci ne prendront pas systématiquement la forme d'une structure en dur. Un modèle plus léger qui s'appuie notamment sur les plateformes technologiques, dans le cadre d'un partenariat université de Poitiers/CRT est une piste d'orientation potentielle.

Les projets spécifiques à chacune des thématiques sont présentés dans la partie consacrée à

**l'Ambition 2.** Ci-dessous sont suggérés les projets d'actions transversales.

<b>Propositions d'action/dispositif</b>
Développement de modalités d'interface, de transfert
Soutien à l'animation des structures fédératives et au montage de projets mutualisés structurants
Soutien Recherche - Innovation <i>pour mémoire</i>
Rencontres thématiques ( <i>cf. Ambition 2, Axes 6, 7, 8, 9, 10, et Axe 15</i> )



## 2.3 Ambition 2 : Créer une identité et un positionnement forts

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite s'appuyer sur les potentiels de chacune de ses agglomérations pour construire son avenir. Or, un tel maillage ne peut constituer un atout régional que si les territoires eux-mêmes s'appuient sur des potentiels identifiés et reconnus.

C'est pourquoi cette seconde ambition compte un nombre réduit d'écosystèmes d'excellence alors même que le territoire est riche d'une diversité de talents et de compétences, et qu'il a su démontrer sa capacité à favoriser des approches pluridisciplinaires. Cette richesse et cette diversité sont pleinement prises en compte dans la première ambition.

**Cette seconde ambition vise à valoriser et renforcer 5 pôles thématiques d'excellence reconnus** tant pour leurs spécificités que par leur taille, qu'il convient de consolider afin qu'ils représentent l'identité de Grand Poitiers et son positionnement en région, aux niveaux national et international. Cette stratégie doit être soutenue par une politique commune ambitieuse qui permette d'attirer les talents sur le territoire.

Cette ambition s'articule autour de 5 axes que sont les 5 écosystèmes :

Axe 6	Renforcer le pôle régional majeur en « construction aéronautique et transports »
Axe 7	Structurer un écosystème leader en bioéconomie
Axe 8	Conforter le dynamisme des activités de recherche/innovation en santé
Axe 9	Devenir un territoire incontournable sur les EdTech
Axe 10	Mobiliser les acteurs des domaines Art, Culture, et Patrimoine, avec le projet du « Quartier du Palais »

### Axe 6 Renforcer le pôle régional majeur en « construction aéronautique et transports »

Cet écosystème est constitué d'acteurs historiques de formation et de recherche d'excellence, présents sur Grand Poitiers : ISAE-ENSMA, université de Poitiers, et CNRS. Les laboratoires, dont l'Unité Propre de Recherche Pprime, ont tissé des coopérations étroites au niveau recherche innovation et collaborent, entre autres, avec les grandes enseignes de l'aéronautique implantées dans l'académie, telles que Dassault Aviation, Stelia Aerospace, Safran, Snecma, Zodiac Aerospace, etc., qui sont fédérées pour celles situées en ex Poitou Charentes, dans un cluster (Aeroteam). Beaucoup de ces entreprises sont situées-en dehors de la communauté urbaine. Par ailleurs, l'ISAE-ENSMA et l'université de Poitiers, avec en particulier ses deux IUT, sont regroupés avec un certain nombre de lycées de l'académie au sein du Campus des métiers et des qualifications Aéronautique dont le support physique est le lycée Marcel Dassault, à Rochefort.

Le potentiel existe et est bien repéré par le pôle de compétitivité Aerospace Valley dans lequel les acteurs principaux sont impliqués mais il ne profite pas suffisamment au développement économique local.

Que ce soit dans les domaines mécanique, électronique, énergétique, les matériaux, la propulsion, les systèmes embarqués, l'interface homme machine ..., l'activité des acteurs déborde du seul domaine de l'aéronautique ; elle concerne notamment les domaines de l'imagerie et des diagnostics, des risques, de l'environnement et du transport terrestre automobile. Une part importante des

recherches de l'université de Poitiers dans les domaines des matériaux et de l'hydraulique est en outre relative à la production et à la conservation d'énergie.

Ce potentiel constitue un pôle majeur d'activités au sein de la région Nouvelle-Aquitaine. Cependant, le risque de métropolisation est fort, d'autant plus que le pôle bordelais cherche à se développer avec au moins deux projets : un à l'INP et l'ouverture potentielle du 2<sup>ème</sup> campus de l'école d'ingénieurs ELISA Aerospace.

Il est temps de considérer cette filière comme un véritable écosystème qu'il est indispensable de renforcer pour consolider sa place de second pôle régional et ce, en conjuguant « construction aéronautique et transports », le développement monothématique étant toujours un facteur de risque. Cette ambition nécessite de travailler dans 4 directions :

- Développer l'offre de formation de 3 manières :
  - Accroître le développement de l'ISAE-ENSMA : celle-ci doit notamment amplifier sa relation avec le monde professionnel en enrichissant son offre de formation (création de places en apprentissage notamment et développement de la formation continue) ; il suffirait d'accroître son effectif de 25% pour qu'elle devienne la 1<sup>ère</sup> école en Région.
  - Implanter d'autres établissements d'ESR : une 2<sup>ème</sup> école complémentaire à l'ISAE-ENSMA, en termes de champs thématiques, est une condition sans doute nécessaire pour pouvoir garder une position forte dans le paysage régional.
  - Créer de nouvelles formations de niveau bac+2/3 adaptées aux besoins des entreprises : l'offre de BTS et de DUT sur le territoire pictavien est limitée dans les domaines concernés. Un BTS Aéronautique a été créé dans l'académie à Rochefort.
- Soutenir la recherche (matériaux, énergies, intelligence artificielle, interfaces homme/machine, robotique, imagerie, sécurité, ...) ... via des bourses de thèses, des appels à projets, etc.
- Accompagner la valorisation de ces recherches et le transfert de technologie auprès des TPE et PME en partenariat avec l'ensemble des réseaux de Nouvelle-Aquitaine (Aerospace Valley, BAAS, Aéroteam, ...) : la création d'une plateforme d'expérimentation industrielle permettrait de tester des équipements à l'échelle TRL 4 à 6/7.
- Accompagner le développement des structures notamment des écoles au niveau du foncier, de l'immobilier et des équipements.

Propositions d'action/dispositif
Développement de l'ISAE-ENSMA et de l'université de Poitiers (ouverture de places en apprentissage, extension des bâtiments qui en résulte, ...)
Développement de l'offre de formations post bac
Soutien Recherche - Innovation pour mémoire
Echanges internationaux et à des colloques sur le territoire (cf. Axe 15)
Création du Futurolab ou plateforme d'expérimentation industrielle (TRL 4 à 6/7)
Rencontre thématique et autre animation (cf. Ambition 1, Axe 5)

## Axe 7 Structurer un écosystème leader en bioéconomie

Longtemps axée sur l'économie verte (chimie verte, éco-industries, ...), la politique de l'ex Région Poitou-Charentes a contribué à l'émergence d'acteurs dans ces domaines. Le laboratoire IC2MP, l'un des plus gros de l'université de Poitiers (235 personnes dont 92 chercheurs titulaires ou assimilés), depuis sa création en 2012 qui résulte de la fusion de 11 équipes, a développé sa politique scientifique autour de la chimie durable et des problématiques environnementales, avec un large spectre d'activités et des domaines d'excellence reconnus sur le plan international. Ses coopérations sont fortes avec des grandes entreprises et les pôles de compétitivité : XYLOFUTUR, ARD, mais pourraient être renforcées avec les PME PMI locales dont certaines sont regroupées dans le Pôle des éco-industries. Le laboratoire EBI (Écologie et Biologie des Interactions), UMR université de Poitiers CNRS, qui fédère depuis 2012, toutes les équipes poitevines impliquées dans la Biologie de l'Environnement (36 chercheurs et enseignants-chercheurs recensées par l'HCERES en 2018), est un acteur important dans le domaine des sciences du vivant et de l'environnement. Ses coopérations avec le milieu économique sont fortes à l'instar de celle développée dans le cadre du laboratoire collaboratif Thanoplast (société de chimie verte CARBIOS basée dans le Puy-de-Dôme, Université de Poitiers et CNRS).

L'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées de l'université de Poitiers offre un ensemble de formations qui contribue au potentiel de l'activité. Cependant, si l'effectif étudiant est élevé en licence de chimie (comme en maths), les masters chimie recrutent moins fortement en M2. L'école d'ingénieurs rattachée à l'université de Poitiers, l'ENSIP, est spécialisée sur deux thématiques : eau et génie civil, et énergie qui sont directement corrélées aux thématiques de recherche d'IC2MP et de l'Institut Pprime (comme les matériaux biosourcés, la combustion des ergols verts, etc).

L'IC2MP comme l'ENSIP sont membres de la fédération de recherche INCREASE créée par le CNRS avec l'appui de la Région. Celle-ci fédère tous les labos du Grand Ouest de Toulouse à Rennes, via Poitiers, en un réseau public-privé dont l'objectif est la « transformation des déchets et co-produits de la biomasse lignocellulosique non-alimentaire pour la production de produits chimiques de spécialité ». Ce réseau est une opportunité de développement et de visibilité pour les acteurs de Grand Poitiers à condition de se donner les moyens d'un développement concerté.

Les forces existent largement sur Poitiers, et les liaisons et les coopérations entre les acteurs doivent continuer à mobiliser plus largement pour pouvoir constituer un écosystème ESRI majeur.

Pour capitaliser sur ce potentiel et faire converger les acteurs, nous retenons une thématique soutenue par une forte ambition nationale : la bioéconomie.<sup>9</sup>

Cette thématique doit permettre de raccrocher les centres de l'INRA présents en Nouvelle-Aquitaine dont le centre de Lusignan Rouillé près de Poitiers.

Elle permet également de mobiliser d'autres équipes de recherche de l'université de Poitiers dans le domaine juridique et les SHS notamment.

Pour consolider l'écosystème, il convient de s'engager sur au moins 4 orientations :

<sup>9</sup> Stratégie bioéconomie pour la France lancée par les ministères en charge de l'Écologie, de la Recherche, de l'Industrie, de l'Agriculture et de la Forêt : « La bioéconomie est l'économie de la photosynthèse et plus largement du vivant. Elle englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse qu'elle soit forestière, agricole, et aquacole à des fins de production alimentaire, d'alimentation animale, de matériaux biosourcés, d'énergies renouvelables. »

- S'inscrire dans la stratégie nationale de la Bioéconomie : soutien à la participation des acteurs de recherche aux groupes de travail, à la veille des appels à projets nationaux, participer aux appels à projets de recherche ;
- Décliner le modèle de la fédération de recherche INCREASE sur le territoire : co-financement de thèses, participation aux appels à projets nationaux et européens, appels à projets Recherche Innovation ;
- Mobiliser l'ensemble des entreprises, les mettre en réseau avec les laboratoires et les institutionnels : structure fédérative et structure de valorisation ;
- Développer et donner de la visibilité aux formations de niveau bac+5 (cf. nouvelle offre de l'université de Poitiers) ;
- Valoriser sur les plans régional, national et international l'écosystème ainsi créé.

#### **Propositions d'action/dispositif**

Soutien aux candidatures aux appels d'offres nationaux et européens de la Bioéconomie

Soutien Recherche - Innovation pour mémoire

Soutien à une structure fédérative

Soutien à une structure de valorisation de la recherche

Développement de l'ENSIP notamment sur le plan international

Promotion de masters spécialisés

Echanges internationaux et colloques sur le territoire (cf. Axe 15)

Rencontre thématique et autre animation (cf. Ambition 1, Axe 5)

#### **Axe 8 Conforter le dynamisme des activités de recherche/innovation en santé**

Les équipes de recherche regroupées au sein du Pôle Biologie Santé de l'université de Poitiers, en particulier les UMR CNRS et INSERM au nombre de 7 équipes labellisées, représentent plus de 100 chercheurs.

Les thématiques d'excellence de ces laboratoires relèvent des domaines suivants : transplantation d'organes, en collaboration étroite avec l'INRA et au sein de la Fédération Hospitalière Universitaire pour la transplantation avec Limoges et Tours (FHU SUPORT), cognition, neurologie et vieillissement, mathématiques appliquées à l'imagerie médicale, et pharmacologie des anti-infectieux. Leurs activités s'appuient sur des plateformes performantes - animalerie PREBIOS, Image-UP, laboratoire de simulation SimLife - récemment structurées en Unité de Service (US) de l'université de Poitiers. L'université de Poitiers se distingue dans ses domaines d'excellence, tant par la qualité des publications que par celle des évaluations conduites par le HCERES en 2017. La totalité des structures de recherche en biologie santé de l'université de Poitiers a été labellisée lors des évaluation HCERES de 2017.

Grand Poitiers bénéficie en outre de la présence du CHU doté de plateaux techniques de pointe et d'un Centre d'Investigation Clinique (CIC). Le CIC développe au sein du CHU des travaux sur la

réanimation médicale et la physiologie respiratoire, au myélome, les perturbateurs endocriniens et les maladies métaboliques. On observe en parallèle des domaines émergents tels que la chirurgie médullaire, notamment la douleur chronique ou encore la prévention de perte d'autonomie

Deux caractéristiques peuvent atténuer le statut de CHU de l'établissement pictavien : une faible dotation de praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires qui se traduit par une intensité de publications parmi les plus faibles du réseau des CHU du Grand Ouest, une faible attractivité de l'internat qui en découle. Le CHU de Poitiers se distingue toutefois par son fort rayonnement dans le domaine du soin, notamment en cancérologie, notamment en cancérologie (1<sup>er</sup> acteur public de Nouvelle-Aquitaine) ou en neurostimulation (1<sup>er</sup> centre français en stimulation médullaire et quatrième en chirurgie du Parkinson).

La concertation entre les acteurs et la coordination des activités de recherche en biologie santé et technologies médicales avec les thématiques d'investigation clinique conduites au sein du CIC sont nécessaires afin de porter un projet solide au sein de la nouvelle région, et se positionner également au niveau national. Les acteurs pourront notamment mobiliser leurs compétences sur les axes « thérapies guidées par l'image » et « réparation du corps humain » proposés dans la feuille de route santé de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les rattachements des équipes à des fédérations de recherche et à des réseaux qui ne correspondent plus ni au périmètre de la Comue, ni à celui de la région, complexifient en outre les coopérations et contribuent au manque de lisibilité des activités. Ils devront progressivement être remplacés, quand c'est possible, par le rattachement aux réseaux identifiés dans la feuille de route Nouvelle-Aquitaine mentionnée précédemment.

Bien qu'une majorité des projets traités par le bureau local de l'incubateur régional soit dans la santé, la valorisation des activités de recherche et l'accompagnement à la création de spin off restent faibles.

Dans ce domaine, l'une des clés du succès réside dans une plus forte coordination entre les acteurs : présidences et directions des établissements, équipes de recherche de l'université de Poitiers : UMR CNRS, INSERM et autres équipes, CHU, CIC, permettant d'intensifier la recherche, les coopérations, les projets, les publications, la valorisation et la création de start up.

C'est le sens de l'orientation du *Livre Blanc* du CHU de Poitiers en cours de rédaction, que la recomposition du paysage hospitalo-universitaire invite à afficher sa stratégie, et notamment ses domaines d'activités majeures tant sur le plan du soin que de l'enseignement et de la recherche, ses réseaux de partenariat et ses axes thématiques prioritaires. La stratégie doit notamment permettre d'améliorer la démographie médicale hospitalière, d'acquérir de nouveaux équipements lourds, d'appuyer la demande de développement de l'offre de soins, notamment en transplantation et enfin d'accompagner les thématiques de recherche structurantes et émergentes.

Ceci est en lien avec la réflexion engagée par l'université de Poitiers portant sur la création de réseaux de recherche pluridisciplinaire sur le vieillissement ou les effets de l'environnement sur la santé, ou ayant conduit à la création d'une unité de services commune aux laboratoires de Biologie Santé.

Le schéma local est l'occasion de mettre en lumière des axes thématiques concertés qui s'appuient sur les structures labellisées et qui cadrent les orientations pour les années à venir.

Il sera par ailleurs l'occasion de travailler des axes plus transversaux que Grand Poitiers peut contribuer à faire émerger : santé/sport/bien-être au sein d'un pôle pluridisciplinaire de Santé

publique impliquant d'autres acteurs locaux (comme le CREPS) d'une part, et prise en charge de la douleur chronique et du handicap, d'autre part. Sur cet axe, la réponse de Grand Poitiers à l'appel à projet national TIGA (Territoires d'Innovation de Grande Ambition) : TNT-GP, identifiait un certain nombre de projets potentiels tels que « numérisation et digitalisation de l'approche de la douleur», « conception de bibliothèques d'applications pour tablettes » ou encore des projets liés à la « prévention de la perte d'autonomie et du vieillissement ».

S'appuyant sur son expertise et sur celle du CHU, l'université de Poitiers pourrait également développer des formations de haut niveau dans les domaines de la chirurgie réparatrice et de la simulation. Elle se positionnera sur les formations para-médicales dans le cadre de la poursuite de l'universitarisation de ces formations.

Propositions d'action/dispositif
Soutien à la structuration d'une approche pluridisciplinaire (appel à projets mentionné ci-dessous, chaire santé publique, ...)
Soutien à une stratégie concertée et partagée de renforcement de thématiques ciblées
Appui à la stratégie du <i>Livre Blanc</i> du CHU de Poitiers
Soutien Recherche - Innovation pour mémoire
Développement de formation médicales et paramédicales
Soutien à des projets structurants
Echanges internationaux et colloques sur le territoire ( <i>en lien avec Axe 15</i> )
Rencontre thématique et autre animation ( <i>cf. Axe 5</i> )

## Axe 9 Devenir un territoire incontournable sur les EdTech

La labellisation French Tech sur le territoire des 4 agglomérations de l'académie (Angoulême, La Rochelle, Niort et Poitiers) obtenue en 2016 dans le domaine de « l'edutainment »<sup>10</sup> est le signe d'une reconnaissance nationale d'expertises formant un écosystème à consolider.

Dans cet écosystème, Grand Poitiers se distingue avec l'émergence d'un écosystème spécifique et reconnu par le Ministère de l'Education et le MESRI, dans les technologies numériques pour l'éducation, les EdTEch<sup>11</sup>. Il s'appuie sur la présence des principaux opérateurs nationaux de

<sup>10</sup> D'après le site de SPN : « désigne la production de contenus enrichis et attractifs, issus de différents domaines comme la littérature, le jeu vidéo, etc., qui révolutionnent l'apprentissage. Cette thématique entraîne une transformation numérique du secteur de l'éducation, mais trouve aussi des applications sur d'autres marchés : le tourisme, la culture, la formation continue, l'industrie du futur... ».

<sup>11</sup> EdTech : De l'intelligence artificielle à la réalité virtuelle, le numérique favorise l'émergence de nouvelles méthodes d'enseignement comme la classe inversée ou l'apprentissage personnalisé. Les Ed Tech conjuguent technologies et pédagogies, que ce soit dans le système éducatif institutionnel ou sur le marché privé de la formation. L'écosystème Ed Tech est en plein essor, mais reste encore jeune : les entreprises sous-capitalisées comptent moins de 5 salariés pour la plupart. Les spécificités de ce marché, et en particulier du secteur de l'enseignement scolaire et supérieur, où prédominent la commande publique et ses circuits complexes, peuvent expliquer ces difficultés de structuration.

l'éducation (Réseau Canopé, CNED, ESENESR, CNAM, Rectorat), de l'université de Poitiers et de l'ESPE, de laboratoires de recherche comme TECHNE (TECHnologies Numériques pour l'Éducation), de travaux pluridisciplinaires de la MSHS sur les apprentissages, et notamment du CerCA (Centre de recherches sur la Cognition et l'Apprentissage, UMR université de Poitiers, université de Tours, CNRS), d'entreprises réunies dans le réseau SPN et d'une dynamique de plus en plus forte.

Il s'appuie également sur l'un des axes du CPER Numéric qui porte sur la e.education et s'inscrit dans un GIS INEFA qui porte le campus e.education. Il vise à développer de nouvelles ressources et services numériques éducatifs mais aussi de nouvelles méthodes et outils numériques d'analyse du comportement des usagers.

Le marché des EdTech encore émergent est en forte croissance, de l'ordre de plus de 20% par an (on dénombre d'après l'observatoire des EdTEch de Deloitte, près de 250 entreprises en France) ; il devrait peser 33 milliards d'euros à l'échelle européenne. Les EdTech s'adressent en priorité aux établissements d'enseignement (62%) et aux entreprises (60%). Mais si la filière s'est structurée initialement autour du BtoB (business to business), le modèle BtoC (business to consumer) double en volume depuis 3 ans.

Grand Poitiers ambitionne de devenir leader en matière de Edtech. Tout l'enjeu de l'axe 9 consiste à accompagner cette ambition en fédérant les acteurs autour de ce projet commun mobilisant toute la chaîne de valeur, de la formation à la valorisation de la recherche dans différents domaines (interface homme/machine, simulation, serious games...) et à la création d'entreprises innovantes.

Outre les actions transversales d'ores et déjà décrites dans l'ambition 1 (notamment l'organisation de la Technopole pour la diffusion des technologies, l'incubation et l'accélération de start up, et les actions de l'axe 3 sur le développement du numérique), il conviendra de mettre en œuvre un certain nombre d'actions spécifiques à cet écosystème comme :

- Déetecter les appels à projets nationaux et européens dans ces domaines (ex. Concours 2017 Innovations numériques de l'enseignement supérieur du News Tank Higher Ed & Research) et soutenir une réponse concertée ;
- Accueillir des rencontres scientifiques (colloque EIAH « Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain » et « Rencontres Jeunes Chercheurs en EIAH », et de niveau international, mais aussi d'événements de diffusion plus grand public rentrant dans l'axe 4) ;
- Devenir un territoire d'expérimentation réunissant l'écosystème dédié permettant aux start-up et entreprises du secteur de tester leurs innovations, de les améliorer ou d'en créer de nouvelles (ideathon, creathon, living lab, accélérateur éphémère...) et rencontrer le public dans des lieux emblématiques tels que le Palais des ducs d'Aquitaine) ;
- Développer des formations pluridisciplinaires sur l'ingénierie de formation, la scénarisation pédagogique, etc.

#### Propositions d'action/dispositif

Détection et soutien aux candidatures aux appels à projets nationaux et européens

Soutien Recherche - Innovation pour mémoire
Soutien à des projets structurants et à des équipements
Projet de creathon : hackathon de ressources numériques éducatives francophones à double dimension locale et internationale <i>pour mémoire</i> (cf. Ambition 1, Axe 3)
Echanges internationaux et colloques sur le territoire (cf. Axe 15)
Rencontre thématique et autre animation (cf. Ambition 1, Axe 5)

## Axe 10 Mobiliser les acteurs des domaines Art, Culture, et Patrimoine, avec le Projet « Quartier du Palais »

Doté d'un patrimoine remarquable, et d'une importante activité culturelle et artistique, Grand Poitiers compte des établissements d'ESR fortement impliqués dans les domaines de l'art et de la culture comme l'université de Poitiers et certains laboratoires uniques (ex. Centre d'Etudes et de Civilisation Médiévale), des écoles supérieures d'art (autour de l'image avec l'EESI, la musique et la danse avec le CESMD), aux côtés des structures culturelles majeures (TAP, Confort Moderne, musées, ...). Le CPER INSECT (Innovation sociale économique et culturelle dans les territoires en mutation) et le CPER NUMERIC mobilisent les acteurs sur un ensemble de thématiques parmi lesquelles, la mise en valeur du patrimoine grâce à de nouvelles technologies et de nouvelles productions culturelles et créatives.

En s'appuyant sur l'ensemble des forces de recherche de l'université de Poitiers, sur la richesse patrimoniale et culturelle de Grand Poitiers, un écosystème dans les domaines Art, Culture, et Patrimoine, se met en place dont l'axe 5 doit favoriser la croissance.

Il se concrétise par le Projet du Quartier du Palais dont le fil conducteur est la rencontre et le dialogue entre l'excellence de la création contemporaine et le patrimoine remarquable de Poitiers. Les études scientifiques récentes, archéologiques et historiques, permettent de montrer à la fois l'antériorité et l'importance de cet édifice et justifient qu'il incarne encore la cité poitevine au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le Projet du Quartier du Palais a pour ambition de révéler cet édifice patrimonial majeur qu'est le Palais des ducs d'Aquitaine, par des transformations architecturales, des animations patrimoniales et un événement artistique et culturel majeur qui va mettre en mouvement le projet dès 2019, lorsque les services de la justice auront rejoint la nouvelle Cité Judiciaire. L'enjeu du projet est également de pouvoir réinventer le Palais, en y développant des usages confortant 3 ambitions :

- Faire du Palais la porte d'entrée de Poitiers et de Grand Poitiers : un lieu d'accueil de tous les publics mais aussi une vitrine de toutes les richesses du territoire (université, culture, patrimoine, économie...);
- L'histoire en train de s'écrire : positionner Poitiers comme un territoire d'innovation en matière de médiation patrimoniale, d'histoire et d'histoire de l'art publics (rencontre professionnelle sur la médiation ; appel à projets auprès des start-ups du numérique pour développer des outils de médiation ; création d'un incubateur/living lab autour de la médiation du patrimoine ; lancement d'hackathons ; développement d'outils de réalité virtuelle au Palais tels une virtual room, ...)

- La fabrique de demain : faire du Palais le lieu de la rencontre entre le monde de la culture, de la recherche, de l'économie et le grand public, capable notamment de traiter de questions d'actualités inscrites dans une profondeur historique au travers d'espaces de travail permanents ou de projets ponctuels permettant les croisements disciplinaires, les collaborations, etc ; conforter Poitiers comme territoire de connaissance et de créativité par la mise en réseaux de ces différents créatifs qu'ils soient culturels, scientifiques, universitaires ou économiques.

Cet axe vise à soutenir les dynamiques collaboratives au travers des projets de recherche, des projets structurants tels que le Projet du Quartier du Palais qui pourra incarner demain le lieu de la rencontre et du croisement entre recherche, création et développement économique au cœur d'un lieu patrimonial devenu un lieu de vie au cœur de la ville.

<b>Propositions d'action/dispositif</b>
Soutien Recherche - Innovation <i>pour mémoire</i>
Soutien à des projets structurants et à des équipements
Expérimentations en direction de publics diversifiés
Echanges internationaux et colloques sur le territoire ( <i>en lien avec Axe 15</i> )
Rencontre thématique et autre animation ( <i>cf. Ambition 1, Axe 5</i> )



## 2.4 Ambition 3 : Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité

La qualité de vie étudiante reconnue, doublée d'une offre de formation de qualité, adossée à une recherche de premier plan, sont des atouts sur lesquels les acteurs de l'ESR peuvent s'appuyer pour attirer des talents y compris au niveau international.

Cet important vivier de talents doit pouvoir poursuivre son parcours professionnel à Poitiers, après l'obtention du diplôme. Il doit pouvoir alimenter l'économie locale et plus spécifiquement les filières économiques que les écosystèmes de l'ambition 2 contribuent à faire émerger ou à développer.

Afin d'aimanter ces jeunes, il est capital de favoriser leurs liens avec le territoire, leur rôle et leur engagement dans la cité, une forme d'ancrage social et citoyen mais aussi d'accroître les relations avec le tissu économique.

Il est nécessaire aussi, même si la plupart des conditions de vie des étudiants sont réunies, de veiller à fournir des services de qualité, équilibrés sur l'ensemble des campus et pour l'ensemble des étudiants afin de garantir une équité de traitement, de combler les carences et d'optimiser les actions en faveur de la qualité de vie.

Ce sont l'ensemble des objectifs que l'ambition 3 propose de relever à travers les 4 axes suivants :

Axe 11	Optimiser les dispositifs d'orientation et de réussite, et renforcer l'accueil des étudiants en particulier des internationaux
Axe 12	Soutenir une offre alternative sur des services fondamentaux
Axe 13	Favoriser l'engagement des étudiants
Axe 14	Faciliter le recrutement des entreprises et l'insertion des jeunes sur le territoire

### Axe 11 : Optimiser les dispositifs d'orientation et de réussite, et renforcer l'accueil des étudiants en particulier des internationaux

Le taux de poursuite d'études post bac demeure encore inférieur à la moyenne nationale dans l'académie. En outre, l'orientation dans le supérieur reste un enjeu pour les établissements afin de mieux accompagner les jeunes dans leur choix, et leur réussite aux études.

Avec la mise en place du nouveau portail d'inscription post bac « Parcoursup » et l'intensification de l'accompagnement à l'orientation dans les lycées, mais aussi avec les nouvelles dispositions relatives aux contenus de la licence, le MESRI dans son Plan Etudiant affiche son ambition en faveur de l'orientation active et réussie des lycéens. Dans ce contexte, il est d'autant plus important de consolider et optimiser les dispositifs d'orientation post bac initiés par le Rectorat de l'académie de Poitiers avec les partenaires du secondaire et du supérieur, et les dispositifs d'accueil et de réussite des étudiants, propres aux établissements, ou communs.

Grâce à « Pass en sup » et « Cap en sup », un millier de lycéens de l'académie Poitou-Charentes bénéficient d'une immersion individuelle ou collective dans des formations post bac. L'école de l'ADN, de son côté, sensibilise chaque année 500 élèves de 1<sup>ère</sup> S aux métiers scientifiques et techniques.

Cependant, ces actions ne touchent pas suffisamment les cibles visées qui sont culturellement ou socialement éloignées des études supérieures (ce sont le plus souvent des élèves issus de CSP défavorisées, ou encore de milieux ruraux). Les parents qui doivent constituer une cible prioritaire, ne sont pas non plus suffisamment informés même si l'université de Poitiers intervient à la demande dans les maisons de quartiers. Le rôle des enseignants eux-mêmes, en contact direct avec ces élèves, est important pour relayer des informations : le Plan National Etudiant prévoit ainsi de les former. Enfin, les entreprises doivent être associées afin qu'elles puissent casser les représentations sur certains métiers non attractifs chez les jeunes, présenter les métiers, les compétences recherchées (objectif du battle entreprises/étudiants, organisé par l'université de Poitiers).

Une fois dans les établissements, les étudiants bénéficient des dispositifs d'accompagnement à la réussite et à la réorientation si besoin.

En premier lieu, l'accueil des primo arrivants est déterminant, dans leur établissement de rattachement, sur le campus et dans la ville plus largement. A Poitiers, il se concrétise aussi par l'organisation collective d'un mois d'animation, YOLO, décalé de la rentrée afin de permettre aux associations étudiantes d'être co-organisateurs. Si ce mois connaît chaque année un franc succès et investit toute la ville, il implique peu les étudiants des lycées, et arrive tardivement pour des étudiants rentrés dès fin août.

Les établissements portent une attention particulière à l'accueil des étudiants internationaux. Mais en dépit d'une forte mobilisation des acteurs parmi lesquels la Préfecture joue un rôle essentiel, des difficultés demeurent sur les délais d'obtention de leur carte de séjour.

Cet axe vise deux objectifs qui sont liés :

- 1- Optimiser l'impact des actions d'orientation en accompagnant leur déploiement dans les quartiers des zones d'éducation prioritaires et les milieux ruraux, et initier de nouvelles approches dynamiques et ludiques pour rapprocher les jeunes de l'enseignement supérieur et du monde de l'entreprise, en proposant des temps collectifs et mutualisés entre acteurs : on pourra imaginer par exemple une forme de « pass en sup » inversé et itinérant où les formations viennent à la rencontre des familles et des jeunes, dans une mise en scène non académique (par exemple, des étudiants qui pitchent leur formation) ou encore un battle d'entreprises ouvert à la fois aux lycéens et aux étudiants...
- 2- Renforcer l'accueil des étudiants  
Afin de raccourcir les délais de traitement administratif des dossiers en particulier internationaux, de mieux informer les étudiants sur leurs droits et sur l'offre de services répartie entre différents acteurs, la création d'un Welcome desk dans lequel l'ensemble des principaux acteurs de la vie étudiante seront parties prenantes, est à l'étude. Cet espace dédié sera doublé d'un accueil dématérialisé permettant d'anticiper en amont l'accueil des étudiants internationaux en priorité.  
De plus, il s'agit de travailler à mieux associer l'ensemble des étudiants de Grand Poitiers au mois d'accueil de l'étudiant.

Propositions d'action/dispositif
Organisation d'actions d'orientation dans les quartiers prioritaires et dans les communes rurales
Mise en place d'un Welcome desk (physique et virtuel)
Elargissement du mois d'accueil des étudiants

## Axe 12 : Soutenir une offre alternative sur des services fondamentaux

Les services fondamentaux destinés au public étudiant sont globalement satisfaisants sur le site de Grand Poitiers ; certains points nécessitent néanmoins un traitement spécifique.

L'amélioration des transports en commun doit être poursuivie : l'articulation avec les emplois du temps est encore imparfaite (trop peu de bus le matin, ou des bus décalés des horaires de cours), la desserte des campus depuis la gare et le centre-ville et les liaisons entre les campus sont à améliorer. Certaines résidences universitaires comme Marie Curie sont mal desservies. En outre, l'intermodalité est perfectible, le plan de déplacements doux n'est pas encore totalement abouti et l'accessibilité et la lisibilité du système de transport gagnerait à être amélioré.

En matière de santé, quelques difficultés demeurent malgré des actions nombreuses mais sans doute trop cloisonnées entre les différents acteurs. D'une part, en période de congés scolaires, du fait de la fermeture du SIUMPSS (Service Interuniversitaire de Médecine Prévention et Promotion de la Santé), les étudiants n'ont plus d'interlocuteur dans un contexte de pénurie de médecins de ville qui ne pratiquent de surcroit pas tous, le tiers payant. D'autre part, pour les étudiants non universitaires, la prise en charge des questions de santé relève davantage de la bonne volonté des établissements que d'un dispositif établi. Plusieurs actions de prévention des risques sont proposées y compris par les mutuelles étudiantes...Enfin, face à l'augmentation du mal être des étudiants, les établissements portent une attention accrue au repérage des étudiants en difficultés et présentant des signes de mal être, sur lequel sont mobilisés bien entendu le SIUMPSS mais aussi les services de scolarité, des étudiants relais santé... Mais les délais d'attente dans les services psychiatriques sont importants. Le Crous teste depuis cette année un réseau de psychologues, Aspsyture, mais exclusivement dans ses cités U. L'AFEV a mis en place une action de lutte contre l'isolement des étudiants, facteur de décrochage et de perte de confiance, en étroite coopération avec l'IDEFI Paré de l'université de Poitiers et les services de scolarité.

Sur le volet social, Grand Poitiers comme l'ensemble de l'académie présente un taux de boursiers supérieur à la moyenne nationale. Un grand nombre d'étudiants sont salariés mais l'offre d'emplois étudiants sur le territoire est faible, les horaires proposés souvent incompatibles avec des études et le contenu des missions difficilement valorisable sur le CV. Il existe plusieurs portails d'emplois étudiants de l'université de Poitiers, du Crous (jobaviz) ou encore du CRIJ.

Sur le plan culturel, la Carte Culture (principalement financée par la Ville de Poitiers et gérée par le TAP-Scène Nationale) qui permet aux jeunes d'accéder aux spectacles à des tarifs préférentiels, connaît un vif succès (plus de 3800 cartes délivrées à la rentrée) et elle est valable jusqu'à l'âge de 26 ans. Il existe un véritable maillage entre les établissements d'ESR, en particulier l'université de Poitiers (son service culturel), ainsi que l'EESI, et les acteurs culturels de Grand Poitiers. La politique culturelle en direction des étudiants est soutenue par les politiques régionales, mais aussi la DRAC, le Rectorat, le Crous... Ces coopérations produisent un foisonnement et une diversité de propositions culturelles qui se déploient sur les campus et dans la cité, avec depuis deux ans un temps fort de visibilité dans le cadre de YOLO qui permet aux étudiants de découvrir une grande partie de l'offre culturelle à leur arrivée. Le SLESRI est l'occasion d'intensifier les interactions avec les autres établissements.

Ces différents points soulevés durant la phase de diagnostic mettent en avant une grande diversité des acteurs et des modes d'interventions sur les services aux étudiants, qui ne permettent pas malgré tout de répondre totalement à tous les besoins, d'équilibrer les campus et d'irriguer le plus

grand nombre d'étudiants. Pour aller plus loin, il est indispensable de pousser le « faire ensemble » mais aussi de se tourner vers d'autres partenaires et imaginer avec eux, et avec les étudiants et les associations étudiantes, des alternatives qui compléteront l'offre existante, en s'inspirant par exemple de réussites sur d'autres sites :

- S'appuyer sur le Bureau du temps de l'université de Poitiers pour la question de l'adéquation entre rythmes d'études, cadences et amplitude du réseau de bus, monter un groupe de travail sur le sujet des déplacements et des mobilités ;
- Sur les plans de l'assistance psychologique et de la santé, recenser l'existant, définir les besoins et monter des partenariats avec l'hôpital, la médecine de ville, le centre médico-psychologique, etc. , afin de pallier le manque de moyens des acteurs de la vie étudiante ;
- Mettre en synergie les plateformes en ligne pour l'emploi des étudiants et mobiliser les entreprises sur le sujet afin d'augmenter l'offre et aménager des conditions de travail et des contenus de mission plus adaptés et valorisables ;
- Autour du dispositif de la Carte Culture, développer de nouveaux partenariats afin de toucher et d'impliquer un public étudiant plus large ;
- Densifier l'offre de services et les commerces dans les principaux quartiers où résident les étudiants (sur la base d'une cartographie à élaborer) ;
- Etudier le besoin d'un espace de vie étudiante (autre que la Maison des étudiants située sur le campus universitaire, très fréquentée, mais ressentie comme trop « institutionnalisée » par les étudiants) qui soit ouvert à tous les étudiants et pourquoi pas en gestion autonome...

<b>Propositions d'action/dispositif</b>
Amélioration des déplacements sur les campus et inter campus
Coordination des acteurs et développement de partenariats pour une meilleure détection et prise en charge de la santé mentale des étudiants
Appui à la qualification des offres d'emplois étudiants et à leur décuplement
Développement d'activités culturelles et de projets interculturels, inter-établissements
Cartographie des lieux de résidence des étudiants et développement des services dans les quartiers ; étude d'opportunité de la création d'un lieu de vie des étudiants

### Axe 13 : Favoriser l'engagement des étudiants

La reconnaissance (sous forme d'ECTS, ou de bonification) et la valorisation de l'engagement des étudiants dans le tissu associatif sont inscrites dans le PNVE (Plan National de la Vie Etudiante). Les établissements d'enseignement supérieur de Grand Poitiers ont bien progressé sur le sujet et aménagent de nouvelles modalités dans les cursus. Les lycées restent cependant en retrait de ces démarches.

Les compétences acquises par les étudiants dans des activités hors études consolident leur parcours. C'est pourquoi pour aller plus loin, la Comue souhaite déployer avec un ensemble de partenaires locaux, le projet national et européen « EXTRA SUP » élaboré dans le cadre de Erasmus+, qui vise à assurer la reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience et des compétences

développées par les étudiants au cours d'activités citoyennes ou d'engagements étudiants, sous la forme d'un « badge » déjà reconnu par de grandes entreprises.

L'axe 13 a pour objectifs de soutenir l'engagement des étudiants : démarche des établissements et de la Comue en incluant les étudiants de BTS, et de profiter de la présence de près de 28 000 jeunes en les encourageant à devenir des acteurs engagés sur le territoire, par exemple grâce à des projets citoyens en lien avec les problématiques locales.

Propositions d'action/dispositif
Favoriser l'engagement étudiant dans la cité
Valoriser l'engagement étudiant (déploiement d'EXTRA SUP, des dispositions des établissements, mobilisation des lycées)

#### Axe 14 : Faciliter le recrutement des entreprises et l'insertion des jeunes sur le territoire

La fuite des diplômés est un constat partagé depuis plusieurs années (seulement 36% des étudiants formés à Poitiers resteraient sur Poitiers) ; en parallèle, les entreprises font état de difficultés de recrutement. Chaque année, un ensemble d'actions sont conçues pour rapprocher ces deux publics : battle d'étudiants devant des entreprises, Semaine Ecole/entreprise, ...L'offre et la demande ne se rencontrent pas facilement : stages, apprentissage...

Face à ce double constat, il ne s'agit pas d'empiler de nouvelles actions sans examiner l'impact de l'existant. Dans un premier temps, il conviendra de recenser toutes les actions menées par un grand nombre d'acteurs allant des chambres consulaires aux établissements, en passant par les branches professionnelles, etc, puis d'évaluer leur impact. Dans un second temps, selon les résultats, les actions existantes seront optimisées si besoin avec des propositions novatrices, ou remplacées par des actions concertées soit de plus grande ampleur, soit mieux ciblées. Dans tous les cas, le tissu économique sera pleinement associé à la démarche.

Les propositions de l'axe 3.1 peuvent être reprises ici (ex. battle des entreprises).

Les actions permettant à des étudiants de travailler avec et pour des entreprises seront suscitées à l'instar des Disrupt'campus<sup>12</sup> ou de l'ex dispositif Prim'innov ; dans cette optique, les dispositifs mobilisés dans l'ambition 1 trouveront une résonnance dans l'axe 13.

On peut aussi s'interroger sur le moyen de mieux faire converger offres et demandes : un portail des formations, stages, formations en apprentissages à destination des entreprises avec plusieurs entrées (disciplines, métiers, compétences) serait-il efficace ? D'autres territoires ont mis en place ce genre d'outils.

Un benchmarking d'actions exemplaires sur d'autres territoires pourrait être utile.

3 orientations doivent être clairement affirmées :

<sup>12</sup> Disrupt'campus était un appel à projets national (fermé désormais) dont l'objectif double est d'accompagner la transition numérique des PME PMI et d'expérimenter de nouveaux cursus d'enseignement supérieur permettant de mieux préparer les étudiants à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à l'économie du numérique.

- Le développement de l'offre de formation en alternance, et en particulier de l'apprentissage de plus en prisée des jeunes, qui constitue un vecteur d'insertion professionnelle ;
- Le développement de l'offre de formation tout au long de la vie afin de rapprocher les entreprises des établissements d'ESR et de mixer les publics étudiants/salariés dans certains modules d'enseignements ;
- L'appui à l'entrepreneuriat étudiant en s'appuyant sur PEPITE, la Technopole ... (cf. axe 1.2), avec l'objectif d'incuber puis installer des start up étudiantes sur le territoire.

#### **Propositions d'action/dispositif**

Evaluation des actions existantes et benchmarking

Optimisation des actions et montage d'actions nouvelles le cas échéant

Développement des formations en alternance

Développement de la formation continue

Soutien à la création et reprise d'entreprises par les étudiants (*cf. Ambition 1, Axe 2*)

## 2.5 Deux axes transversaux au service du rayonnement national et international

En complément des axes déclinés dans les 3 ambitions du SLESRI, 2 axes sont essentiels pour que le SLESRI soit porté par l'ensemble des acteurs de l'ESR d'une part, et soit partagé avec les autres acteurs qui participent aussi pleinement au rayonnement et à l'attractivité de Grand Poitiers, d'autre part.

Axe 15	Mettre en synergie les acteurs de l'ESR et les autres acteurs qui participent au rayonnement de Grand Poitiers, faciliter les échanges internationaux, et identifier des ambassadeurs d'attractivité
Axe 16	Assurer une communication globale

**Axe 15 Mettre en synergie les acteurs de l'ESR et les autres acteurs qui participent au rayonnement de Grand Poitiers, faciliter les échanges internationaux, et identifier des ambassadeurs d'attractivité**

Les réseaux des acteurs de l'ESR sont nombreux et très variés. Des partenariats institutionnels tels que le Groupe de Coimbra qui permet de tisser des accords avec plus de 300 universités européennes, en étroite relation avec les villes, sont des points d'appui solides pour les échanges de bonnes pratiques, le développement des activités de recherche, le développement d'une offre de formation attractive : doubles diplômes, diplômes cohésifs, la mobilité des étudiants, les stages, ... Les partenariats internationaux sont de plus en plus importants que ce soit à l'université de Poitiers, à Sciences Po centré sur l'Espagne, le Portugal et l'Amérique latine, à l'ISAE-ENSMA, à l'EESI ... Les actions se croisent, les communications également, mais peu se rencontrent.

D'autres acteurs du territoire développent leurs propres réseaux que ce soit ceux du monde économique, les acteurs culturels (musées, médiathèques, TAP, Confort moderne, etc), ou encore le Futuroscope, marqueur de Poitiers mais quasiment indépendant du reste de l'activité de Grand Poitiers (il est possible de venir visiter le Futuroscope sans rentrer dans le centre-ville).

Comment mailler tous ces réseaux au profit d'un rayonnement et d'une attractivité plus intenses ? Comment créer une communauté d'ambassadeurs au sein de ces réseaux, mais aussi parmi les étudiants notamment les internationaux qui sont autant de vecteurs de promotion de l'ESR pictavienne et de Grand Poitiers plus largement ?

Afin de décloisonner les acteurs qui participent au rayonnement du territoire, il conviendra dans un premier temps de comparer les réseaux les plus actifs dans chacune des communautés institutionnelles, scientifiques, économiques, culturelles, puis de sélectionner ceux qui présenteront une forte valeur ajoutée dans les régions et les pays correspondant le mieux aux axes de développement stratégique de Grand Poitiers.

Dans un second temps, on cherchera à créer les conditions d'échanges inter-communautés :

- Systématiser l'organisation d'événements réguliers (journées thématiques, colloques,...) en

invitant les réseaux de toutes ces communautés ;

- Valoriser ces réseaux internationaux (accueil de délégations en commun, voyages d'études, ...);
- Identifier parmi ces réseaux des personnalités susceptibles de relayer les atouts de Grand Poitiers, promouvoir et recommander le territoire, mettre en relation des acteurs, soit parce qu'elles ont étudié à Poitiers, soit parce qu'elles sont originaires de Poitiers, soit parce qu'elles séjournent fréquemment à Poitiers, ...;
- Créer un dispositif d'Ambassadeurs : ce volet nécessitera de bien déterminer les objectifs et les attendus d'un tel dispositif chronophage en termes d'animation et coûteux selon les actions qui seront conduites. Grand Poitiers souhaite mettre en place un réseau d'ambassadeurs étudiants ; il conviendra de déterminer son articulation avec un dispositif plus large. Encore peu répandus, les réseaux d'ambassadeurs étudiants existants en France comme à l'étranger ont des objectifs divers : développement numéraire des étudiants étrangers, développement économique (faire bénéficier les entreprises du territoire des compétences d'étudiants étrangers et de la connaissance de leur pays d'origine pour leur développement export, missionner ces étudiants étrangers dans leur pays, ...), attractivité touristique...Les moyens dépendront fortement des objectifs ; il peut être contreproductif de se fixer trop d'objectifs au moins dans une première phase.

#### Projets d'action/dispositif

Rencontres thématiques (cf. Ambition 1, Axe 5, et Ambition 2, Axes 6, 7, 8, 9, 10)

Accueil de délégations étrangères en commun

Définition d'une stratégie internationale commune

Réseau d'ambassadeurs

#### Axe 16 : Assurer une communication globale

Cet axe transversal aux 3 ambitions est indissociable de la mise en œuvre du SLESRI, en lien avec le projet de territoire de Grand Poitiers et l'attractivité. Intégrer l'ESRI dans le marketing territorial en créant une marque ESRI Grand Poitiers commune (qui pourrait être une déclinaison de la marque territoriale sous forme de baseline), utilisable par tous les partenaires, la promouvoir, harmoniser les discours, valoriser les actions liées à l'ESRI dans tous les services de la collectivité, accompagner la diffusion des informations dans les médias, sont autant d'actions qui participeront à une meilleure reconnaissance et à un meilleur rayonnement de Grand Poitiers dans les domaines de l'ESRI et plus largement.

#### Projets d'action/dispositif

Création d'une marque ESRI Grand Poitiers

Promotion de la marque auprès de tous les acteurs de l'ESRI locaux et régionaux

Communication sur l'ESRI



## 4 Une gouvernance collaborative

Le SLESRI incarne une nouvelle démarche dynamique et partagée entre la communauté urbaine Grand Poitiers et les principaux acteurs de l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la vie étudiante.

Les axes donnent des directions que l'ensemble des parties prenantes s'engagent à prendre collectivement. Ils ne se substituent pas aux axes stratégiques de chacune d'entre elles. Mais l'un des enjeux du SLESRI est de faire converger les trajectoires empruntées vers des buts communs.

C'est pourquoi, il est indispensable d'accompagner la mise en œuvre du SLESRI grâce à une gouvernance légère mais néanmoins efficace qui permette de :

- Mobiliser et déclencher les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions,
- Veiller à cette mise en œuvre,
- Ajuster les actions si besoin,
- Vérifier les résultats produits.

Pour ce faire, des organes spécifiques sont à créer, souples, agiles, sans cadre juridique qui alourdirait les processus. En pratique, il est nécessaire de distinguer trois niveaux :

- Un **niveau décisionnel ou stratégique**, légitime pour rendre les arbitrages nécessaires et impulser les dynamiques répondant aux besoins du territoire,
- Un **niveau de concertation** impliquant, dans le prolongement de la démarche engagée, l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, et de la vie étudiante, pour favoriser les échanges, permettre une remontée des difficultés rencontrées et au final mettre en place des actions performantes.
- Un **niveau organisationnel** pour piloter la mise en œuvre des 2 premiers niveaux et orchestrer notamment les groupes projets.

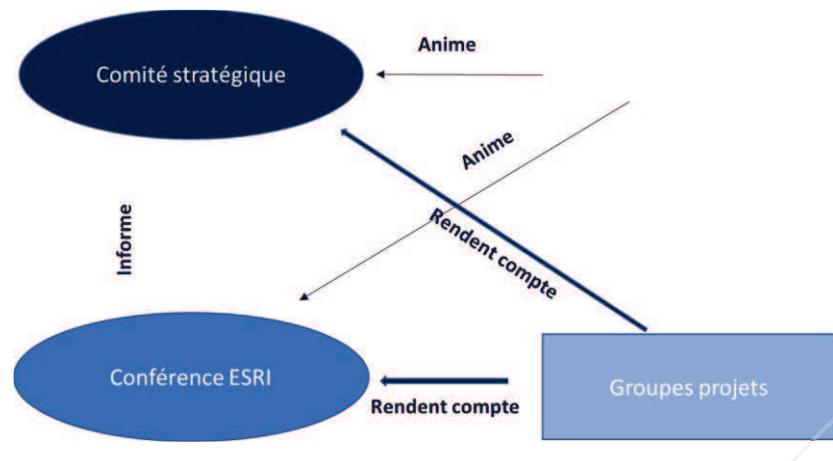
Le niveau stratégique peut être assuré par une instance que nous appelons « comité stratégique ». Il est constitué des membres suivants : Communauté urbaine Grand Poitiers, université de Poitiers, ISAE-ENSMA, CHU, DRRT, Région Nouvelle-Aquitaine, Rectorat de l'académie de Poitiers. Il se réunira 1 à 2 fois par an.

Le niveau de concertation peut être réparti entre :

- Une instance plénière au caractère plus institutionnel : elle réunit 1 fois par an, l'ensemble des acteurs de l'ESRI y compris ceux de la vie étudiante ; elle permet de remettre en synergie l'ensemble des acteurs mobilisés initialement, de communiquer sur l'avancement du SLESRI et d'échanger sur les résultats, de nouvelles actions, de formuler des observations qui peuvent donner lieu à des ajustements.
- Des groupes projets très opérationnels : ils se mettent en place sur un ensemble d'actions/projets prioritaires que le comité stratégique aura préalablement validés ; ils se réunissent autant que de besoin et prennent fin dès lors que le sujet traité a abouti.

Le niveau organisationnel est confié à la DESRIT de Grand Poitiers.

Cette gouvernance peut être schématisée comme suit :



Le succès du SLESRI dépendra fortement du pilotage de sa mise en œuvre d'une part et de l'adhésion des parties prenantes au Schéma d'autre part. Pour ce faire, il est déterminant d'impliquer fortement les parties prenantes dans sa mise en œuvre en identifiant parmi les acteurs de l'ESRI, les animateurs des groupes projets qui seront dans certains cas les porteurs mêmes des projets, sur lesquels s'appuyer pour pouvoir engager ces projets. En effet, les équipes de la DESRIT ne pourront animer tous ces groupes projets, et ce serait même à l'opposé d'une démarche collaborative.

## 5 Des actions à enclencher à court et moyen terme

La démarche de concertation a contribué à l'émergence d'un grand nombre de propositions qui sont décrites précédemment dans chacun des axes qui structurent le SLESRI de Grand Poitiers.

Il ne sera pas possible de lancer tous les chantiers en même temps. Nous présentons ci-dessous les actions à prioriser soit parce qu'elles sont déjà enclenchées, soit parce qu'elles sont essentielles pour atteindre les ambitions et répondent à une attente forte.

Certaines d'entre elles sont transversales à plusieurs ambitions et à plusieurs axes. En effet, le propre du SLESRI de Grand Poitiers est de s'articuler autour d'une double approche : systémique, et focalisée sur 5 écosystèmes. Ainsi, certaines actions proposées au niveau systémique dans l'ambition 1 et transversal dans l'axe 15, intéressent également chaque domaine de spécialité de l'ambition 2. C'est pourquoi ces actions ne sont pas répétées.

Au total, 11 actions débuteront sur 2018-2019. Leur niveau de maturité est variable. La plupart nécessitent la constitution d'un groupe projet réunissant un ensemble d'acteurs décisifs, afin d'approfondir la réflexion et de déterminer précisément le contenu.

Chaque fiche action est construite selon un modèle identique :

- Une première partie décrit le constat, les objectifs visés, les moyens à mettre en œuvre, et les acteurs concernés ;
- Une deuxième partie propose un planning et un budget le cas échéant mais à ce stade, les montants indiqués ne sont que des estimations. Quelques indicateurs de résultats sont également proposés.

Enfin, mais c'est un point essentiel pour la mise en œuvre du SLESRI, pour chaque action, un pilote est pressenti. Il ne s'agit pas forcément du porteur de projet mais plutôt d'un animateur qui pourra notamment réunir le groupe projet, coordonnera l'implication des participants et proposera in fine

### Liste des actions priorisées

N°	Projets d'action/dispositif
1	La Technopole
2	Soutien Recherche - Innovation
3	Culture Scientifique, Technique et Industrielle
4	Développement de structures ou de modalités d'interfaces (en lien avec l'Action 1)
5	Rencontres thématiques
6	Soutien aux écosystèmes : - Construction aéronautique et transports - Bioéconomie - Biologie, santé - EdTech - Art, Culture, Patrimoine
7	Entreprises et étudiants à la rencontre des lycéens

<b>8</b>	Création d'un Welcome Desk physique et virtuel
<b>9</b>	Services aux étudiants
<b>10</b>	Création d'un réseau d'étudiants ambassadeurs
<b>11</b>	Marketing et communication ESRI

## 6 Sigles et acronymes

AES	Administration économique et sociale
ALL	Arts, Lettres, Langues
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CEI	Centre Européen d'Innovation
CerCA	Centre de recherche sur la Cognition et l'Apprentissage
CEREGE	Centre de Recherche en Sciences de Gestion
CESMD	Centre d'Enseignement Supérieur Musique et Danse
CiMoTheMA	Molecular Targets and Therapeutics of Alzheimer's Disease
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
COMUE	Communauté d'Universités et Établissements
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
CREPS	Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
CTI	Commission des Titres d'Ingénieurs
DEG	Droit, Economie, Gestion
DNA	Diplôme National d'Art
DNSEP	Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
EA	Equipe d'Accueil
EBI	Écologie et Biologie des Interactions
ESENESR	Ecole Supérieure de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
ENSIP	Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers
ENSMA	Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et Aérotechnique
Equipex	Equipement d'EXcellence
ERL	Equipe de Recherche Labellisée
ESRI	Enseignement Supérieur Recherche Innovation
EUR	Ecole Universitaire de Recherche
FSDIE	Fond Social d'Aide aux Initiatives Etudiantes
GIS INEFA	Groupement d'Intérêt Scientifique Innover avec le Numérique pour l'Enseignement, la Formation et les Apprentissages
HCERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
IAE	Institut d'Administration des Entreprises
IBiSA	Infrastructures en Biologie Santé et Agronomie
IC2MP	Institut de Chimie des Milieux et Matériaux de Poitiers
IDEFI	Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes
IDEX	Initiative D'EXcellence
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
IPAG	Institut de Préparation à l'Administration Générale
IRIAF	Institut des Risques Industriels, Assuranciels et Industriels
IRTS	Institut Régional en Travail Social
IUT	Institut Universitaire de Technologie
Labex	Laboratoire D'EXcellence
LEA	Langues étrangères appliquées
LIAS	Laboratoire d'Informatique et d'Automatique pour les Systèmes
LMA	Laboratoire de Mathématiques et Applications
MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
MENESR	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

MIRES	Fédération de recherche en Mathématiques et leurs interactions, Images & information numérique, Réseaux et Sécurité
MOVE	MObilité Vieillissement Exercice
MSHS	Maison des Sciences de l'Homme et de la Société
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
PEPITE	Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PCRD	Programme Cadre de Recherche et Développement
PUPH	Professeurs Universitaires Praticiens Hospitaliers
PPRIME	Recherche et Ingénierie pour les Transports et l'Environnement
RC	Recherche Clinique
SAFIRE	Service d'accompagnement, de formation, d'insertion et de reprise d'études
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologie
SGM	Sciences et Génie des Matériaux
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SPVR	Service partenariat et valorisation de la recherche
SLESRI	Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation
SRESRI	Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation
STS	Sciences et Techniques, Santé
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUPORT	Fédération de recherche SUrvival oPtimization in ORgan Transplantation
SVE	Sciences du Vivant et de l'Environnement
TECHNE	Laboratoire de TECHnologies Numériques pour l'Éducation
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UMR	Unité Mixte de Recherche
UMS	Unité Mixte de Services
UPR	Unité Propre de Recherche
USR	Unité de Service et de Recherche

## Annexes



SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation AMBITION 2 : Créer une identité et un positionnement forts
Pilotes : Technopole et les partenaires	Action 1 : La Technopole

❖ **Constat :**

Lors des ateliers sur l'innovation organisés pendant la consultation SLESRI, les participants ont souligné le rôle central de la Technopole afin de coordonner et créer une réelle chaîne de l'innovation, aux côtés des partenaires existants, du Service de Partenariat et de Relation avec la Recherche de l'Université (SPVR) et des financeurs publics et privés.

Face aux difficultés rencontrées tant par les entreprises que par les chercheurs pour faire aboutir leur projet : manque de connaissance mutuelle entreprise/laboratoire, lenteur des procédures (commissions de validation,...), complexité des contrats inadaptés aux TPE, PME, lien entre acteurs, manque de temps des chercheurs pour aller à la rencontre des entreprises, il est nécessaire de mettre en place une structure qui coordonne l'ensemble des acteurs, gagne en agilité et réactivité qui sont des facteurs clés de succès.

❖ **Objectifs : Animer l'écosystème d'innovation**

- Faciliter les démarches d'innovation et augmenter les liens PME/laboratoires de recherche/plateformes
- Accompagner les projets d'innovation (prospection, détection, incubation, accélération, développement, création, hébergements, implantation...)

❖ **Moyens à mettre en œuvre :**

La Technopole est une organisation de type guichet unique qui fait le lien avec l'ensemble des partenaires. Avec les partenaires, la Technopole propose de constituer des communautés d'innovation autour des écosystèmes de l'ambition 2 pour mettre en œuvre des actions :

- de prospection, de promotion et de communication,
- de création, de développement de projets innovants
- d'échanges entre les entreprises et les acteurs de la recherche institutionnelle et/ou privée et l'enseignement supérieur, et de recherche de partenariats régionaux, nationaux et internationaux,
- de conseil et expertise auprès des entreprises,

La Technopole en lien avec les partenaires traite également l'ingénierie financière et les aspects juridiques (propriété intellectuelle notamment) des projets. Elle oriente et accompagne vers les dispositifs de soutien existants: bourses CIFRE, aides régionales, AMI etc. Elle détecte également les besoins d'interface entre les laboratoires de recherche, les plateformes technologiques, et les entreprises.

❖ **Acteurs concernés :**

Les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche, les plateformes technologiques, les structures d'interface, les réseaux d'entreprises, la CCI, etc

## PLANNING

Mise en place des équipes

Lancement du programme premier semestre 2018

### BESOIN POTENTIEL

### INDICATEURS DE RESULTATS

Ressources humaines : 4 à 7 pers ETP plus mutualisation de moyens avec l'écosystème

Investissements : immobilier et mobilier

- Nombre de projets détectés

- Nombre de projets suivis aboutissant à création

- Autres indicateurs de type label Jeunes entreprises innovantes, Retis...

SLESRI  
GRAND POITIERS

AMBITION 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation  
AMBITION 2 : Créer une identité et un positionnement forts

<p><b>Pilotes : Grand Poitiers et les partenaires</b></p>	<p><b>Action 2 : Soutien Recherche-Innovation</b></p>
<p>❖ <b>Constat :</b> Grand Poitiers a un potentiel ESRI important dans les 5 écosystèmes retenus : Construction aéronautique et transports, Bioéconomie, EdTech, Biologie Santé, et Art, Culture, Patrimoine. De plus, il est essentiel d'améliorer l'information des entreprises locales et leur connaissance des compétences existantes sur le territoire avec l'objectif d'accroître ainsi les liens entre les entreprises, les experts et les étudiants, sur les projets d'innovation.</p>	
<p>❖ <b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir des projets de recherche notamment dans le cadre des AAP régionaux</li> <li>- Soutenir des projets d'innovations de PME avec des laboratoires/plateformes/étudiants</li> </ul>	
<p>❖ <b>Moyens à mettre en œuvre :</b> Grand Poitiers souhaite élaborer parallèlement deux types de soutien à la Recherche et à l'Innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>un appel à manifestation d'intérêt recherche</b> en lien avec les appels à Projets régionaux et pouvant cofinancer dans la limite de crédits disponibles des projets de recherche (RH, allocations, colloques, investissements),</li> <li>- <b>une aide à l'innovation</b> permettant de financer un stage, une prestation de laboratoire et/ou structure d'interface pour une entreprise de moins de 250 salariés.</li> </ul>	
<p>❖ <b>Acteurs concernés :</b> Les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur, la DRRT, les laboratoires de recherche, les plateformes technologiques, les structures d'interface, les réseaux d'entreprises, la CCI, etc</p>	
<p><b>PLANNING</b></p>	
<p>Elaboration des cahiers des charges Lancement au second semestre 2018</p>	
<p><b>BESOIN POTENTIEL</b></p>	<p><b>INDICATEURS DE RESULTATS</b></p>
<p>A définir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets de recherche soumis</li> <li>- Nombre de projets d'innovation soumis</li> <li>- Nombre de projets aboutis</li> </ul>

SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation
Pilotes : Grand Poitiers, Espace Mendès France Poitiers et l'ensemble des acteurs	Action 3 : Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI)
<p>❖ <b>Constat :</b>  L'Espace Pierre Mendès France (EMF) est un acteur prépondérant de la diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) de Grand Poitiers. L'université de Poitiers, l'ISAE-ENSMA et son Futurolab, l'école de l'ADN, etc, sont autant d'acteurs de la CSTI et de médiation scientifique. L'actuelle programmation n'avait à ce jour que peu intégré de volets spécifiques au monde économique et social de manière systématique. Pour autant le projet que les CCSTI de la région ont inscrit au SRESRI intègre une démarche visant à mettre au service des initiatives et de l'émergence de projets innovants, les compétences acquises ces deux dernières décennies en termes de médiation. Ce volet complète ainsi les actions classiques de CSTI avec un volet numérique accru.</p>	
<p>❖ <b>Objectifs :</b>  - Favoriser la mobilisation de la population dans les manifestations de CSTI décentralisées dans les communes de Grand Poitiers / Valoriser les recherches conduites par les acteurs locaux et favoriser la rencontre avec les chercheurs,  - Développer la culture de projets d'innovation et l'entrepreneuriat notamment chez les jeunes,  - Maximiser les connaissances entre les acteurs de la recherche, des chefs d'entreprise et des porteurs de projets sur des thématiques ciblées.</p>	
<p>❖ <b>Moyens à mettre en œuvre :</b>  Aussi, il s'agit de compléter l'actuel dispositif que coordonne l'EMF avec l'ensemble des partenaires avec notamment :  - une programmation régulière d'événements de CSTI accessibles au plus grand nombre,  - la mise en place d'outils de mise en relation numérique (programme open-badge européen),  - des temps spécifiques pour les entreprises et les porteurs de projets sur des thèmes aussi variés que techniques ou sociaux... (intelligence artificielle/ expertise bancaire/gestion des flux, des déchets/valorisation et mutualisation/ aéronautique/ mécénat et patrimoine / innovation et investissement...)  - des rendez-vous réguliers sous une forme adaptée aux contraintes d'agenda de chacun ouverts à une large variété de publics dont l'objectif est l'innovation, la création ou le développement d'activité,  - un Appel à projets délégué à l'EMF dans le cadre du SRESRI.</p>	
<p>❖ <b>Acteurs concernés</b>  Les établissements d'enseignement supérieur, la DRRT, les laboratoires de recherche, les réseaux d'entreprises, la technopole, les associations d'étudiants, le réseau des acteurs de créativité et territoires, etc.</p>	
PLANNING	
Concertation et mise en place second semestre 2018	
BESOIN POTENTIEL	INDICATEURS DE RESULTATS
A définir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres</li> <li>- Flux sur les réseaux sociaux</li> <li>- Mobilisation de nouveaux acteurs</li> </ul>

SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation AMBITION 2 : Crée une identité et un positionnement forts
Pilotes : Technopole et les partenaires	<b>Action 4 : Développement de structures ou de modalités d'interface, de transfert</b>
❖ <b>Constat :</b> La valeur ajoutée des structures d'interfaces est de faciliter le dialogue entre les chercheurs et les entreprises qui ne savent pas se repérer dans l'offre des laboratoires publics, et d'accompagner celles-ci dans leurs projets. Les structures de transfert peuvent être publiques ou privées. A Poitiers, il existe le CRITT informatique, le CRT CISTEME et également plusieurs plateformes universitaires sur différentes thématiques ainsi que des structures de prestations privées.	
❖ <b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etudier les besoins d'interface pour les entreprises</li><li>- Augmenter les liens PME/laboratoires de recherche/plateformes</li><li>- Découpler le nombre de projets d'entreprises</li></ul>	
❖ <b>Moyens à mettre en œuvre :</b> La Technopole avec l'ensemble des partenaires et des entreprises proposera la constitution d'un groupe de travail afin d'identifier et de prioriser les besoins dans les 5 écosystèmes d'innovation au travers : <ul style="list-style-type: none"><li>- La détection des besoins d'interface entre les laboratoires de recherche, leurs plateformes technologiques, et les entreprises,</li><li>- L'inventaire détaillé des plateformes locales et régionales existantes permettant pour chaque plateforme de déterminer les moyens d'intervention,</li><li>- La construction de nouvelles expérimentations en s'appuyant sur les équipements et les ressources humaines des plateformes technologiques de l'université de Poitiers et sur le réseau des plateformes en cours de construction, et reposant par exemple sur le financement d'ingénieurs d'études au service de projets en particulier de projets pluridisciplinaires nécessitant l'intervention croisée de spécialistes de plusieurs disciplines (prototypage, numérique...)</li><li>- L'évolution de structures existantes de transferts (SATT..).</li></ul>	
❖ <b>Acteurs concernés :</b> Les établissements d'enseignement supérieur, la DRRT, les laboratoires de recherche, les plateformes technologiques, les structures d'interface, les réseaux d'entreprises, etc.	
<b>PLANNING</b>	
Constitution d'un groupe de travail second semestre 2018 Réalisation d'étude d'opportunité 2019	
<b>BESOIN POTENTIEL</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>
Investissements : immobilier et mobilier	- Nombre d'étude - Nombre de projets mutualisés

<b>SLESRI GRAND POITIERS</b>	<b>AMBITION 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation</b> <b>AMBITION 2 : Crée une identité et un positionnement forts</b>
<b>Pilotes : Grand Poitiers avec un à 2 acteurs dans chaque écosystème (entreprises et recherche)</b>	<b>Action 5 : Rencontres thématiques</b>
<b>❖ Constat :</b>	
<p>L'économie de Grand Poitiers est riche de son potentiel ESRI dans les domaines qui la caractérisent : Construction aéronautique et transports ; Bioéconomie ; EdTech ; Santé ; Art, Culture et Patrimoine.</p>	
<b>❖ Objectifs :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affirmer l'identité du territoire dans les 5 écosystèmes</li> <li>- Prendre place dans le paysage régional, national et mondial</li> </ul>	
<b>❖ Moyens à mettre en œuvre :</b>	
<p>En priorité, l'action consiste à organiser un rendez-vous bisannuel de dimension internationale sous forme de journées thématiques, rencontres entre professionnels, entreprises et chercheurs, dans chacun des 5 écosystèmes.</p>	
<p>Les rencontres par écosystème seront récurrentes (tous les deux ans, ce qui permettra de tenir chaque année 2 événements) afin de devenir progressivement une référence dans le domaine. L'ensemble des acteurs qui participent au rayonnement de Grand Poitiers sont associés.</p>	
<p>Dans certains écosystèmes, il existe d'ores et déjà des rencontres (parfois nationales) ou des colloques scientifiques (ex Journées INCREASE). Ces événements pourront constituer la base des rencontres thématiques.</p>	
<b>❖ Acteurs concernés :</b>	
<p>L'ensemble des acteurs de Grand Poitiers</p>	
<b>PLANNING</b>	
<p>Premières rencontres au printemps 2019</p>	
<b>BESOIN POTENTIEL</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>
A définir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Occurrence dans les médias, sur les réseaux de recherche</li> <li>- Nombre d'entreprises présentes aux rencontres</li> <li>- Nombre de participants aux rencontres</li> <li>- Nombre d'échanges</li> </ul>

SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 2 : Créer une identité et un positionnement forts	
Pilotes : Grand Poitiers et chaque écosystème	Action 6 : Soutien aux 5 écosystèmes d'innovation	
<p>❖ <b>Constat :</b>            Grand Poitiers et les partenaires veulent prioriser 5 écosystèmes d'innovation, leviers de croissance économique. En renforçant leurs positions dans le paysage régional, national et international, et en leur assurant une réelle visibilité, une nouvelle identité du territoire sera créée, facteur d'attractivité et de rayonnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer « construction aéronautique et transports » en tant que pôle régional majeur</li> <li>- Structurer son écosystème de la bioéconomie</li> <li>- Conforter le dynamisme des activités de recherche/innovation en santé</li> <li>- Devenir un territoire incontournable sur les EdTech (nouvelles technologies au service des apprentissages)</li> <li>- Mobiliser les acteurs des domaines Art, Culture et Patrimoine, avec le projet du « Quartier du Palais »</li> </ul> <p>❖ <b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devenir un territoire d'expérimentations</li> <li>- Accroître les potentiels de formation, de recherche et d'innovation</li> <li>- Valoriser les liens avec les entreprises</li> <li>- Découpler les projets innovants en créant dans chaque écosystème un continuum RFI</li> <li>- Attirer des talents et des partenaires (porteurs de projets, étudiants, entreprises, plateformes, formations...)</li> <li>- Accompagner les projets, l'hébergement, l'implantation et la création de nouvelles activités</li> <li>- Evaluer et anticiper les besoins des étudiants, des chercheurs et des entreprises (création de plateforme, expérimentations)</li> <li>- Communiquer et valoriser (échanges internationaux, colloques, rencontres thématiques, médiation...)</li> </ul> <p>❖ <b>Moyens à mettre en œuvre</b></p> <p>Grand Poitiers souhaite soutenir les écosystèmes notamment en s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La technopole et l'ensemble de ses partenaires</b> dans l'animation des écosystèmes d'innovation par la mise en place de binômes (institutionnel et entreprise),</li> <li>- La mise en place d'un <b>appel à manifestation d'intérêt recherche et d'une aide à l'innovation</b>,</li> <li>- La structuration de thématiques de recherche,</li> <li>- L'organisation de <b>rencontres thématiques</b>,</li> <li>- L'étude avec les partenaires, d'opportunités de <b>développement de structures ou de modalités d'interface et de transfert</b>,</li> <li>- L'étude de <b>développement de l'appareil de formation</b></li> <li>- Le développement de <b>réseaux d'ambassadeurs...</b></li> </ul> <p>❖ <b>Acteurs concernés :</b>            L'ensemble des acteurs de Grand Poitiers</p>	PLANNING	
Constitution de 5 groupes de travail second semestre 2018		
BESOIN POTENTIEL	INDICATEURS DE RESULTATS	
A définir selon les besoins identifiés dans les écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets, d'études, propositions / écosystèmes</li> <li>- Accueil d'entreprises</li> </ul>	

SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 3 : Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité	
Pilotes : Rectorat et Etablissement du supérieur	Action 7 : Entreprises et étudiants à la rencontre des lycéens	

❖ **Constat :**

Il existe sur l'académie plusieurs dispositifs pilotés par le Rectorat en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur dont l'Université de Poitiers, l'ENSMA, Sciences Po, l'IFSI, les lycées ayant des classes de BTS, des CPGE, comme Pass en Sup et Cap Sup qui visent à aider les lycéens dans leur choix d'orientation. Plus de 1000 jeunes en ont bénéficié sur 37 000 inscrits en classes de première et terminale dans l'académie. L'école de l'ADN organise de son côté une immersion recherche et métiers scientifiques sur 3 jours pour des élèves de 1ère S : 500 élèves sont concernés par an. L'Université de Poitiers a prévu dans sa nouvelle offre de formation, une L1 portail qui permettra à l'étudiant de suivre deux disciplines au 1er semestre en vue de faciliter son choix entre les 2 au 2ème semestre. Et le MESR, dans le cadre du Plan Etudiants, demande aux établissements du secondaire d'intensifier l'accompagnement à l'orientation...).

❖ **Objectifs :**

- Augmenter le taux de poursuite d'études post bac
- Accompagner le choix d'orientation des lycéens
- Encourager l'insertion professionnelle dans le milieu économique local
- Augmenter la connaissance des entreprises dans les différentes formations existantes

❖ **Moyens à mettre en œuvre**

Avec l'ensemble des partenaires du secondaire et du supérieur, il pourrait être constitué différents groupes de travail afin de proposer de nouvelles actions permettant notamment de :

- **cibler les jeunes et les familles des quartiers défavorisés et des milieux ruraux en allant à la rencontre de ces publics** en lien avec les associations de quartiers, les services des communes et les lycées. Le principe de Pass en sup pourrait être itinérant avec une pré-rencontre dans les lycées, les maisons de quartiers avec des étudiants venant présenter leur formation et les débouchés en 3mn.
- **favoriser la découverte des métiers et des entreprises**, par l'organisation de journées ou demi-journées où la parole est donnée aux entreprises, sous forme de battle devant les jeunes : lycéens et étudiants, qui votent pour la meilleure présentation. L'objectif peut être aussi l'insertion des étudiants dans le milieu économique local, et dans ce cas les entreprises qui recrutent sont invitées à pitcher.
- **favoriser l'entrepreneuriat et la création**, en lien avec les acteurs de l'écosystème et les dispositifs existants au niveau régionaux ou nationaux (RETIS, PIA, PEPITE...) avec la mise en place de moments dédiés et d'accompagnement spécifique (incubateur lycéen, pitch, présentation..).

❖ **Acteurs concernés :**

Tous les établissements du supérieur, le Rectorat, les lycées, les communes de Grand Poitiers, les services de Grand Poitiers, les entreprises, clusters, fédérations professionnelles

**PLANNING**

Constituer un groupe de travail pour définir les modalités pratiques et la communication, diffuser le projet dans les établissements du supérieur et les lycées courant 2018

Constituer un programme et les lieux pour un lancement des actions à l'automne 2019

**BESOIN POTENTIEL**

**INDICATEURS DE RESULTATS**

A définir RH : 2 personnes à ½ temps pour la coordination sur au moins 3 mois	- Nombre de participants ; nombre de lycéen, nombre d'entreprises
--	---

**SLESRI  
GRAND POITIERS**

**AMBITION 3 : Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité**

**Pilotes : Grand Poitiers et les partenaires**

**Action 8 : Création d'un Welcome Desk physique et virtuel**

❖ **Constat :**

L'accueil des étudiants en particulier internationaux est organisé par l'université de Poitiers sur son campus, dans les locaux de la MDE où se retrouvent les différents services de la Préfecture, de l'université, du Crous, sur une période définie à la rentrée universitaire. Le reste de l'année, les services aux étudiants quelle que soit leur origine, sont épargnés, ce qui rend complexe leur accès.

❖ **Objectifs :**

- Anticiper et accompagner l'arrivée des étudiants internationaux
- Faciliter les démarches des étudiants tout au long de l'année

❖ **Moyens à mettre en œuvre**

Avec l'ensemble des partenaires, il est proposé de mettre en place :

- Accueil commun / Welcome desk : regrouper un ensemble d'acteurs : CAF (décentralisation du service étudiant sur le WD), CIO du supérieur, Crous, bureau des étudiants étrangers de la Préfecture jusqu'en décembre, services de la communauté urbaine (bus,...)....

- Accueil virtuel (guichet unique dématérialisé) de type Toul'Box (mis en place par la Comue Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées) qui constitue un pack de services aux étudiants et chercheurs. Grâce à ce service, les démarches sont simplifiées et accélérées. La convocation à l'OFII ainsi que la liste des pièces demandées par l'OFII sont remises sur place à l'étudiant après un RDV préprogrammé, avec un opérateur de la Toul'Box. Selon le niveau de services, la Toul'Box peut être payante par exemple pour réserver un logement avant l'arrivée de l'étudiant, ouvrir un compte bancaire...

❖ **Acteurs concernés :**

L'ensemble des établissements de formation en premier lieu desquels l'université de Poitiers, le rectorat, la préfecture, Campus France, l'OFII, l'ensemble des acteurs de la vie étudiante...

**PLANNING**

Etape 1 : constituer un groupe de travail

Etape 2 : définir les modalités pratiques et financières (benchmark de pratiques sur d'autres territoires) : où situer l'accueil physique ? Qui pilote ? Avec qui ?

Etape 3 : recruter un chargé de projet, identifier les partenaires publics et privés, élaborer des conventions, définir un plan de communication...

Ouverture à la rentrée 2019 du welcome desk – Mise en œuvre de l'accueil virtuel en mai/juin 2020.

**BESOIN POTENTIEL**

**INDICATEURS DE RESULTATS**

RH : au moins 2 ETP sur le welcome desk ; 1 ETP sur l'accueil virtuel plus des vacataires sur la période estivale

- Nombre d'étudiants accueillis au welcome desk
- Délais de traitement des titres de séjour
- Nombre de demandes sur l'accueil virtuel

SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 3 : Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité
Pilotes : Grand Poitiers et les partenaires	Action 9 : Services aux étudiants
<p><b>❖ Constat :</b> Les services fondamentaux destinés au public étudiant sont satisfaisants sur le site de Grand Poitiers ; certains points soulevés durant la phase de diagnostic mettent en avant une grande diversité des acteurs et des modes d'interventions sur les services aux étudiants, qui ne permettent pas malgré tout de répondre totalement à tous les besoins, d'équilibrer les campus et d'irriguer le plus grand nombre d'étudiants.</p>	
<p><b>❖ Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître les services aux étudiants et aux jeunes</li> <li>- Développer les initiatives jeunes</li> <li>- Valoriser et communiquer sur les actions menées par les étudiants</li> </ul>	
<p><b>❖ Moyens à mettre en œuvre</b> Proposer d'aller plus loin et de « faire ensemble » et aussi de se tourner vers d'autres partenaires en imaginant avec eux, avec les étudiants et les associations, des alternatives qui compléteront l'offre existante, en s'inspirant par exemple de réussites sur d'autres sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur le Bureau du temps de l'Université pour la question de l'adéquation entre rythmes d'études, cadences et amplitude du réseau de bus, monter un groupe de travail sur le sujet des déplacements et des mobilités ;</li> <li>- Sur les plans de l'assistance psychologique et de la santé, recenser l'existant, définir les besoins et monter des partenariats avec l'hôpital, la médecine de ville, le centre médico-psychologique, etc. , afin de pallier le manque de moyens des acteurs de la vie étudiante ;</li> <li>- Mettre en synergie les plateformes en ligne pour l'emploi des étudiants et mobiliser les entreprises s ;</li> <li>- Repousser la limite d'âge de la Carte Culture (s'aligner sur la carte de transports : 28 ans) ;</li> <li>- Développer un Appel à Manifestation d'Intérêts projets étudiants et jeunesse (mise en place de plateforme virtuelle...)</li> <li>- Associer les jeunes aux différents événements économiques existants (tarifs préférentiels..)</li> <li>- Etudier les besoins d'un espace de vie étudiante (autre que la Maison des étudiants située sur le campus universitaire, très fréquentée, mais ressentie comme trop « institutionnalisée » par les étudiants) qui soit ouvert à tous les étudiants et pourquoi pas en gestion autonome...</li> </ul>	
<p><b>❖ Acteurs concernés :</b> L'ensemble des acteurs de Grand Poitiers</p>	
<b>PLANNING</b>	
<p>S'appuyer sur les groupes de travail existants (commission vie de campus, commission jeunes..) Définir les priorités et un calendrier second semestre 2018 Propositions en 2019</p>	
<b>BESOIN POTENTIEL</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>
RH : Au moins 2 ETP sur le welcome desk ; 1 ETP sur l'accueil virtuel plus des vacataires sur la période estivale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dossiers soumis</li> <li>- Nombre d'étudiants impliqués dans les projets</li> </ul>

SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 3 : Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité
Pilotes : Grand Poitiers et les partenaires	<b>Action 10 : Création d'un réseau d'étudiants ambassadeurs</b>

❖ **Constat :**

Chaque année près de 28 000 jeunes dont près de 4000 internationaux, fréquentent un établissement de l'enseignement supérieur pictavien. Les étudiants de master et en formation ingénieur sont nombreux à venir d'autres académies. Certains restent mais l'insertion professionnelle se fait pour beaucoup ailleurs. Les acteurs locaux n'exploitent pas le passage de ces jeunes gens sur le territoire. Grand Poitiers a commandé une étude de benchmarking sur les réseaux d'ambassadeurs étudiants, publiée en février 2017. D'après cette étude, seules la région Alsace et l'agglomération de Lyon ont constitué un réseau d'étudiants étrangers ambassadeurs, dont l'objectif est de promouvoir le territoire à l'étranger.

❖ **Objectifs :**

- Promouvoir Grand Poitiers et les acteurs de l'ESR, via une marque à créer, à travers un réseau d'étudiants formés à Poitiers
- Autres objectifs à définir le cas échéant : accompagner le développement des entreprises à l'étranger...

❖ **Moyens à mettre en œuvre**

Le réseau d'étudiants ambassadeurs ne sera pas qu'un réseau d'étudiants internationaux. En outre, son démarrage s'appuiera sur des personnalités connues, ayant été formées à Poitiers. Le réseau mixera d'anciens étudiants et des primo arrivants, français et internationaux.

La définition des objectifs est un préalable qui va déterminer les cibles et la taille du réseau, puis les moyens à mettre en œuvre. Un repérage des actions existantes est également indispensable.

Des événements doivent rythmer l'année. Une campagne de communication doit accompagner l'action, notamment sur les réseaux sociaux.

❖ **Acteurs concernés :**

L'ensemble des établissements de formation, l'ensemble des acteurs de la vie étudiante, les réseaux d'entreprises, les milieux culturels, l'office de tourisme, ...

**PLANNING**

Constituer un groupe de travail et définir les objectifs, les cibles, les moyens en lien avec la démarche marketing territoriales  
Lancement du réseau à la rentrée 2018

BESOIN POTENTIEL	INDICATEURS DE RESULTATS
RH : 1 ETP Communication	- Occurrence dans les médias, sur les réseaux sociaux - Nombre d'ambassadeurs - Retombées locales

SLESRI GRAND POITIERS	AMBITION 1 : Développer un territoire d'innovation et d'expérimentation AMBITION 2 : Créer une identité et un positionnement forts AMBITION 3 : Attirer les talents et accroître la qualité de vie des étudiants, et leur place dans la cité
--------------------------	--

<b>Pilotes : Grand Poitiers et les partenaires</b>	<b>Action 11 : Marketing et communication ESRI</b>
<p>❖ <b>Constat :</b></p> <p>Dans le cadre de démarche du marketing territorial, il pourrait être proposé de partager une identité par l'ensemble des acteurs de l'ESRI qui puisse se décliner sur les outils de communication de chaque établissement, créant un sentiment d'appartenance à une communauté ESRI Grand Poitiers. Cette marque commune faciliterait la communication à l'international. Elle doit être soutenue par un plan marketing et un plan de communication.</p>	
<p>❖ <b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser tout le potentiel ESRI autour d'une marque unique et commune</li> <li>- Intégrer cette marque dans la politique de marketing territoriale</li> </ul>	
<p>❖ <b>Moyens à mettre en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une marque</li> <li>- Plan marketing</li> <li>- Plan de communication</li> </ul>	
<p>❖ <b>Acteurs concernés</b></p> <p>L'ensemble des acteurs de Grand Poitiers</p>	
<b>PLANNING</b>	
<p>En lien avec la démarche marketing territoriales</p> <p>Lancement de la marque à la rentrée 2018</p>	
<b>BESOIN POTENTIEL</b>	<b>INDICATEURS DE RESULTATS</b>
Communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles de presse</li> <li>- Demandes d'information</li> <li>- Retombées locales</li> </ul>

## NOTE DE SYNTHESE

Conseil Communautaire du	23 mars 2018
--------------------------	--------------

Titre	Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de Grand Poitiers
-------	--

Bureau du	
Nom commission	01- Commission Générale et des Finances
Date Commission	

P.J	
-----	--

Direction générale	Direction Générale Attractivité - Développement économique
Direction	

N° ordre	1
N° d'identifiant	2018-0188

La loi NoTRE a confié la compétence aux collectivités territoriales pour élaborer leurs schémas de développement universitaire et scientifique propres, en cohérence avec le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et les contrats pluriannuels des établissements. Certains des apports stratégiques de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) pour le développement économique et l'attractivité de son territoire, Grand Poitiers entend faire de ces éléments des leviers du développement des entreprises, et plus globalement, de l'ensemble de la société.

La Communauté urbaine de Grand Poitiers, avec 194 500 habitants, constitue le second pôle d'enseignement supérieur et de recherche de la région Nouvelle-Aquitaine, avec 27 600 étudiants en 2016 et plus de 1 300 chercheurs.

Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée vis-à-vis des régions limitrophes, Centre-Val-de-Loire et Pays de la Loire, les acteurs du territoire ont su tisser des réseaux de collaborations avec ces différents pôles d'enseignement supérieur et de recherche (Tours, Nantes, ...) mais aussi, avec le pôle de Limoges, et plus largement, au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.

C'est dans ce contexte, à la fois riche d'atouts géographiques et historiques (l'Université de Poitiers est l'une des plus anciennes université européenne) et d'un repositionnement nécessaire au sein de la nouvelle région, que la Communauté urbaine de Grand Poitiers a souhaité élaborer son Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.